

**Západočeská univerzita v Plzni**

**Fakulta filozofická**

**Bakalářská práce**

**Interpréter en entreprise (élaboration d'un  
glossaire)**

**Tereza Adamcová**

Plzeň 2021

**Západočeská univerzita v Plzni**  
**Fakulta filozofická**  
**Katedra románských jazyků**  
**Studijní program Filologie**  
**Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi**  
**Kombinace angličtina – francouzština**

**Bakalářská práce**

**Interpréter en entreprise (élaboration d'un  
glossaire)**

**Tereza Adamcová**

Vedoucí práce: PhDr. Helena Horová, PhD.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2021

Prohlašuji, že jsem práci zpracovala samostatně a použila jen uvedených pramenů a literatury.

Plzeň, duben 2021 .....

## **Remerciements :**

Je voudrais remercier Madame PhDr. Helena Horová, Ph.D., enseignante à la Faculté des Lettres de l'Université de Bohême de l'Ouest, qui m'a aidée à réaliser mon mémoire. Je la remercie également pour ses conseils et sa patience.

# Table des matières

<b>1 Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2 Partie théorique</b>	<b>2</b>
2.1 Informations générales sur l'interprétation	2
2.1.1 Processus d'interprétation	2
2.1.2 Rôle de l'interprète	3
2.1.3 Compétences de l'interprète	3
2.2 Modes d'interprétation	5
2.2.1 Interprétation consécutive	5
2.2.2 Interprétation simultanée	6
2.2.2.1 Chuchotage	8
2.2.2.2 Traduction à vue	9
2.2.2.3 Interprétation en relais	9
2.3 Contextes d'interprétation	10
2.3.1 Interprétation de conférence	10
2.3.2 Interprétation à distance	10
2.3.3 Interprétation de liaison	11
2.3.4 Interprétation dans le secteur public	11
2.3.5 Interprétation en langue des signes	12
2.3.6 Interprétation en entreprise	14
<b>3 Partie pratique</b>	<b>16</b>
3.1 Caractéristiques de la langue française de spécialité	16
3.2 Objectif du glossaire et la méthodologie du travail	17
3.3 Glossaire	18
3.3.1 Terminologie spécifique de l'industrie agroalimentaire	18
3.3.2 Terminologie complémentaire	30
<b>4 Conclusion</b>	<b>36</b>
<b>5 Bibliographie</b>	<b>38</b>
5.1 Monographies	38
5.2 Sources électroniques	40
5.3 Dictionnaires en ligne	40
<b>6 Résumé</b>	<b>41</b>
6.1 En français	41
6.2 En tchèque	41
6.3 En anglais	42
<b>7 Annexes</b>	<b>43</b>
7.1 Liste des films institutionnels	43
7.2 Liste des pays d'origine des entreprises qui ont fait les films institutionnels et ce qu'elles produisent	45

# 1 Introduction

Ce mémoire traitera du sujet de l'interprétation, un outil indispensable de la communication internationale, surtout dans la sphère commerciale. Ce sujet est encore plus important au XXI<sup>e</sup> siècle en raison de son impact positif majeur sur le succès du commerce international des entreprises<sup>1</sup> et c'est pourquoi il est essentiel de le développer pas seulement dans ce mémoire.

Par conséquent, au début dans la partie théorique, pour introduire le sujet, ce mémoire présentera la théorie de l'interprétation – les informations générales sur l'interprétation comme les détails du processus d'interprétation, du rôle de l'interprète et ses compétences nécessaires. Après, il introduira les modes d'interprétation – les deux principaux sont l'interprétation consécutive et simultanée et tous les autres sous-modes : le chuchotage, la traduction à vue et la traduction en relais. L'interprétation peut être utilisée dans différents contextes, ce mémoire les précisera ainsi que leurs spécificités, il s'agit de l'interprétation de conférence, à distance, de liaison, dans le secteur public, en langue en signes et en entreprise.

La partie pratique caractérisera la langue française spécialisée et créera un glossaire qui contiendra la terminologie spécifique utilisée en entreprise. Le glossaire sera réalisé par une analyse des films institutionnels en langue française des diverses entreprises qui ont pour but de présenter l'entreprise. Ce glossaire sera destiné aux étudiants d'interprétation et aux étudiants de la langue française qui souhaitent travailler dans la sphère commerciale. Un glossaire comme celui-ci leur sera utile car il contiendra des termes spécialisés et des mots potentiellement inconnus. Chaque terme sera fourni d'une définition qui est nécessaire pour parvenir à une véritable compréhension.

La préparation à l'avance de l'information et de la terminologie correcte est une étape très importante dans le travail d'un interprète ou de toute personne aspirant à communiquer efficacement dans le cadre commercial, ce que ce mémoire espère souligner.

---

<sup>1</sup> ELAN. *Incidences du manque de compétences linguistiques des entreprises sur l'économie européenne*. [En ligne]. 2006. Disponible à [https://ec.europa.eu/assets/eac/languages/policy/strategic-framework/documents/elan\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/assets/eac/languages/policy/strategic-framework/documents/elan_fr.pdf) [Consulté le : 30. 03. 2021].

## 2 Partie théorique

### 2.1 Informations générales sur l'interprétation

L'interprétation peut être définie comme suit : « *Tlumočení je druh translační činnosti, pro který je charakteristické, že jeho výstup má mluvenou podobu. Jeho prostředkem je převedení sdělení z jednoho jazykového kódu do druhého a jeho finálním účelem je splnění komunikačního záměru řečníka.* »<sup>2</sup>

L'interprétation est la forme la plus ancienne de communication langagière médiatisée. Dès le début de l'existence humaine, les gens ont été divisés en différents groupes ethniques et linguistiques qui ressentaient le besoin de communiquer entre eux et avaient besoin d'interprètes pour les aider.<sup>3</sup> Et pour la même raison, l'interprétation restera importante à l'avenir.

#### 2.1.1 Processus d'interprétation

Le processus d'interprétation peut être illustré dans ce modèle :

Première étape		Deuxième étape		Troisième étape
Discours dans la langue originale	<i>décodage</i> →	Contenu	<i>codage</i> →	Discours dans la langue de destination

Tableau 1<sup>4</sup>

Le message à interpréter est présenté dans la langue originale. L'interprète décode ce message et comprend son contenu. Il encode ensuite le contenu dans la langue de destination, dans laquelle il reproduit le message au destinataire. Par conséquent, il n'est pas seulement un utilisateur professionnel des deux langues et un traducteur, mais aussi un auditeur et un

<sup>2</sup> « *L'interprétation est un type d'activité de traduction, qui se caractérise par le fait que sa sortie a une forme parlée. Son moyen est de transférer un message d'un code de langue à un autre, et son but ultime est de réaliser l'intention de communication du locuteur.* » Traduit par l'auteur de ce mémoire, citation de : HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p. 7.

<sup>3</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana et al. *Teorie a didaktika tlumočení I*. Praha : Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 2001. p. 8.

<sup>4</sup> HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p. 7.

orateur professionnel.<sup>5</sup> Alors, le processus d'interprétation peut être résumé en trois étapes : la compréhension, la conversion et la reproduction.<sup>6</sup>

### 2.1.2 Rôle de l'interprète

L'interprète est une personne qui aide les autres à surmonter les barrières de communication et linguistiques grâce à l'interprétation. Il peut être un employé permanent par exemple dans une organisation internationale ou il peut être indépendant – un professionnel libéral ou un auto-entrepreneur.<sup>7</sup> Cependant, le problème de communication peut non seulement résider dans les capacités linguistiques d'une personne, mais il dépend également de ses connaissances, de son éducation ou de sa culture. L'interprète doit expliquer la signification d'un message à ses auditeurs afin qu'ils le comprennent vraiment et qui soit fidèle au message original.<sup>8</sup> De plus, tenir au secret professionnel est essentiel pour les interprètes.<sup>9</sup>

### 2.1.3 Compétences de l'interprète

Chaque interprète doit parler couramment au moins deux langues différentes. Selon la Société française de traducteurs (SFT), les langues de travail maîtrisées par l'interprète peuvent être divisées en trois catégories :

- A. *« A est la langue maternelle de l'interprète ou une langue équivalente. L'interprète pourra donc interpréter vers cette langue et à partir de celle-ci vers une langue B.*
- B. *B est une langue qui n'est pas maternelle, mais une langue dans laquelle l'interprète s'exprime avec aisance, ce qui lui permet d'interpréter à partir de et vers cette langue.*
- C. *C est une langue dont l'interprète a une compréhension parfaite, ce qui lui permet de travailler à partir de celle-ci vers sa/ses langue(s) A.*

---

<sup>5</sup> HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p. 7.

<sup>6</sup> GINORI, Luciano. SCIMONE, Ezio. *Introduction to Interpreting: Background Notes to Interpreting as a Profession in a Multicultural Society*. Sydney : Lantern Publications, 1995.

<sup>7</sup> SFT. *Le métier d'interprète*. [En ligne]. Disponible à <https://www.sft.fr/interpretationadistance.html> [Consulté le : 01. 04. 2021].

<sup>8</sup> JONES, Roderick. *Conference Interpreting Explained*. 2e édition. London : Routledge, 2002. p. 3.

<sup>9</sup> SFT. *Le métier d'interprète*. [En ligne]. Disponible à <https://www.sft.fr/interpretationadistance.html> [Consulté le : 01. 04. 2021].

*Les deux langues, A et B, sont dites langues actives. La langue C est dite langue passive. »<sup>10</sup>*

Sur la base de cette division, des interprètes peuvent être embauchés, par exemple, par l'Union européenne, qui préfère ceux qui déclarent connaissance de plusieurs langues « B » ou « C », à partir desquelles ils interprètent vers leur langue « A ». <sup>11</sup>

Au-delà de la simple connaissance d'une langue, l'interprète doit aussi maîtriser certaines formes d'expression comme les euphémismes, l'hyperbole, l'ironie, etc., qui peuvent être difficiles à transmettre et leur omission peut résulter à de graves erreurs dans la compréhension du message par le destinataire. L'interprète doit s'assurer que le destinataire comprend le vrai sens. Par exemple, en reformulant une phrase ou en utilisant le ton de voix approprié. L'interprète doit être en mesure de fournir une reproduction exacte et fidèle du discours original, à moins que la modification du message, comme par exemple l'ajout d'informations indispensables, améliore la compréhension des destinataires de la signification de l'orateur.<sup>12</sup>

Un autre point important est que, lors de l'examen de la vue d'ensemble d'un discours, l'interprète doit être capable d'analyser les intentions d'un orateur. Lorsqu'il s'agit par exemple de discours politiques ou de négociations commerciales, les orateurs peuvent avoir diverses intentions. Le discours peut être très évasif, narratif, logique ou polémique. L'interprète doit être capable de reconnaître le type de discours et d'ajuster son style d'interprétation pour ne pas nuire à l'intention de l'orateur.<sup>13</sup>

Finalement, les talents d'interprétation sont pour la plupart innés, mais peuvent être développés davantage. Comme exemples des compétences innées, nous pouvons mentionner la pensée rapide, la flexibilité, la pensée abstraite, une bonne mémoire, la capacité de concentration, la détermination, l'endurance ou la capacité à résister au stress. L'interprète peut aussi pratiquer sa capacité à se concentrer, pratiquer la division et la commutation de l'attention, sa mémoire ou son éloquence.<sup>14</sup> De plus, un interprète doit également connaître les cultures liées à ses langues de travail, avoir d'excellentes capacités d'analyse et respecter la

---

<sup>10</sup> SFT. *Le métier d'interprète*. [En ligne]. Disponible à <https://www.sft.fr/interpretationadistance.html> [Consulté le : 01. 04. 2021].

<sup>11</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha : Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, 2008. p. 23.

<sup>12</sup> JONES, Roderick. *Conference Interpreting Explained*. 2e édition. London : Routledge, 2002. p. 4.

<sup>13</sup> Ibid. p. 14-15.

<sup>14</sup> HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p.42 .

confidentialité.<sup>15</sup> Ceci, avec la formation obligatoire des interprètes professionnels, implique qu'une personne bilingue mais non formée ne pourra jamais interpréter avec le même niveau de qualité qu'un professionnel.<sup>16</sup>

## 2.2 Modes d'interprétation

Les deux principaux modes d'interprétation sont l'interprétation consécutive et l'interprétation simultanée.<sup>17</sup>

### 2.2.1 Interprétation consécutive

L'interprétation consécutive consiste à écouter une personne parler, puis à reproduire le même message dans une autre langue, dès que l'orateur a terminé. L'orateur peut ne dire que quelques phrases ou il peut parler pendant une période plus longue.<sup>18</sup> Si un orateur fait une pause après chaque section complète de son discours, cela s'appelle une interprétation intermittente. Si l'orateur ne fait pas de pause et que son discours n'est interprété qu'après la fin, il s'agit d'une interprétation ininterrompue.<sup>19</sup>

Sur demande, l'interprète peut raccourcir son interprétation ou simplement la résumer.<sup>20</sup>

L'interprète peut s'appuyer sur ses notes, sa mémoire et ses connaissances générales ou sur une combinaison de celles-ci.<sup>21</sup> Cependant, la prise de notes est essentielle pour soutenir la mémoire car l'interprète ne pourra pas se souvenir de tout dans un long discours. Essayer de se souvenir des numéros, des noms, des listes, etc. peut être particulièrement problématique et distrayant. La prise de notes soulage la fatigue de la mémoire lors de

---

<sup>15</sup> AIIC. *What it takes*. [En ligne]. Disponible à <https://aiic.org/site/world/conference/whatittakes> [Consulté le : 26. 03. 2021].

<sup>16</sup> HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p.8.

<sup>17</sup>Ibid.. p. 9.

<sup>18</sup> GILLIES, Andrew. *Note-taking for Consecutive Interpreting: A Short Course*. Manchester : St. Jerome Publishing, 2005. p. 3.

<sup>19</sup> HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p. 9.

<sup>20</sup> ČENKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha : Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, 2008. p. 24.

<sup>21</sup> GILLIES, Andrew. *Note-taking for Consecutive Interpreting: A Short Course*. Manchester : St. Jerome Publishing, 2005. p. 3.

longues séances. Il aide également l'interprète à se souvenir des points importants du discours et de sa structure pour ensuite le verbaliser.<sup>22</sup>

L'interprète pourrait également utiliser des signes dans ses notes. Ils sont utilisés pour capturer des concepts. Comme explique Andrew Gillies : « *A symbol doesn't have to be a picture. It also can be a short word, pair of letters or a single letter. What is important is that it represents something* ». <sup>23</sup>

A symbol doesn't have to be a picture. It also can be a short word, pair of letters or a single letter. What is important is that it represents something.

L'interprète peut interpréter soit unilatéralement, généralement dans sa langue maternelle, et dans ce cas il est nécessaire d'utiliser deux interprètes pour la conversation, soit bilatéralement.<sup>24</sup>

L'interprétation consécutive est le type d'interprétation original et était probablement utilisée depuis le début de l'humanité. Les premiers interprètes vraiment professionnels qui ont commencé à apparaître après la Première Guerre mondiale utilisaient l'interprétation consécutive. L'interprétation consécutive a longtemps été le seul type d'interprétation utilisé au niveau international, jusqu'à la fin des années 1920 qui a marqué l'essor de l'interprétation simultanée.<sup>25</sup>

## 2.2.2 Interprétation simultanée

En raison de l'augmentation des langues officiellement utilisées dans les interactions internationales, le besoin d'interprètes efficaces s'est fait sentir. Le chuchotage était trop perturbateur lorsqu'il était utilisé par une salle de conférence entière et l'interprétation consécutive prenait beaucoup trop de temps, car chaque phrase devait être répétée dans toutes

---

<sup>22</sup> JONES, Roderick. *Conference Interpreting Explained*. 2e édition. London : Routledge, 2002. p. 39-40.

<sup>23</sup> « *Un signe ne doit pas être une image. Il peut également s'agir d'un mot court, d'une paire de lettres ou d'une seule lettre. Ce qui est important, c'est qu'il représente quelque chose* ». Traduit par l'auteur de ce mémoire, citation de : GILLIES, Andrew. *Note-taking for Consecutive Interpreting: A Short Course*. Manchester : St. Jerome Publishing, 2005. p. 99

<sup>24</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha : Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, 2008. p. 24.

<sup>25</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana et al. *Teorie a didaktika tlumočení I*. Praha : Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 2001. p. 8, 10, 11.

les langues. De plus, les participants avaient attendu en entendant des langues qu'ils ne comprenaient pas avant de pouvoir continuer.<sup>26</sup>

La solution était l'interprétation simultanée. Edward Filene, qui, avec l'aide de l'ingénieur électricien Gordon Finlay et du directeur d'IBM Thomas Watson, a développé l'appareil Filene-Finlay-IBM, qui était le premier appareil d'interprétation simultanée. L'appareil fonctionnait comme un téléphone. L'orateur et l'interprète ont parlé dans le microphone, les auditeurs portaient des écouteurs. Cependant, il a fallu des années pour que ce système d'interprétation soit utilisé à grande échelle,<sup>27</sup> et la date exacte de construction de cet appareil semble également discutable.<sup>28</sup>

Pourtant, l'événement le plus marquant pour l'interprétation simultanée a été le procès de Nuremberg (20 novembre 1945 – 1 octobre 1946), au cours duquel des criminels de guerre allemands ont été jugés pour leurs crimes pendant la Seconde Guerre mondiale. En raison de son ampleur massive, l'interprétation simultanée a été choisie pour cet événement pour gagner du temps.<sup>29</sup> Quatre langues de travail différentes ont été utilisées, car il n'y avait pas seulement des personnes individuelles mais des groupes entiers de personnes qui les parlaient.<sup>30</sup> En fin de compte, malgré divers problèmes techniques, l'interprétation simultanée lors du procès de Nuremberg a été un énorme succès qui a rendu l'interprétation simultanée universellement populaire et qui a abouti à son utilisation généralisée de nos jours.<sup>31</sup>

L'interprétation simultanée est synchrone avec la parole de l'orateur, avec un petit retard 2 – 3 secondes qui est appelée « décalage ».<sup>32</sup> C'est faisable car, si le contenu du discours est identique, il est possible de l'écouter dans une langue et en même temps de la transférer dans une autre et de le dire. Cela est difficile parce que l'interprète ne sait pas exactement ce qui va suivre et doit décider rapidement comment traduire.<sup>33</sup> Les procédures

---

<sup>26</sup> GAIBA, Francesca. *THE ORIGINS OF SIMULTANEOUS INTERPRETATION: The Nuremberg Trial*. Ottawa ; University of Ottawa Press, 1998. p. 29.

<sup>27</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana et al. *Teorie a didaktika tlumočení I*. Praha : Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 2001. p. 11.

<sup>28</sup> GAIBA, Francesca. *THE ORIGINS OF SIMULTANEOUS INTERPRETATION: The Nuremberg Trial*. Ottawa ; University of Ottawa Press, 1998. p. 30.

<sup>29</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana et al. *Teorie a didaktika tlumočení I*. Praha : Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 2001. p. 11.

<sup>30</sup> GAIBA, Francesca. *THE ORIGINS OF SIMULTANEOUS INTERPRETATION: The Nuremberg Trial*. Ottawa ; University of Ottawa Press, 1998. p. 33.

<sup>31</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana et al. *Teorie a didaktika tlumočení I*. Praha : Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 2001. p. 11-12.

<sup>32</sup> HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p. 78-79.

<sup>33</sup> Ibid. p. 9.

les plus importantes pour aider à garder le contrôle de l'interprétation sont : l'anticipation, l'inférence, la maîtrise de soi, la segmentation, la restructuration, l'ellipse et la condensation de l'énoncé.<sup>34</sup>

L'interprétation simultanée est généralement effectuée à partir d'une cabine, qui doit être conforme aux normes internationales (ISO 2603 pour les cabines intégrées et ISO 4043 pour les cabines mobiles) car les interprètes peuvent y passer plusieurs heures à la fois.<sup>35</sup> Une cabine d'interprétation est insonorisée, l'orateur utilise un microphone qui transmet le son aux écouteurs de l'interprète. L'interprète utilise également un microphone, qui transmet le message aux écouteurs de toute personne ayant besoin d'une traduction dans la langue cible particulière.<sup>36</sup> L'interprète peut également utiliser la console d'interprétation pour régler le son dans ses écouteurs et sélectionner la langue source entrante et le canal de la langue parlée par l'interprète.<sup>37</sup> Il est important que la cabine ait une fenêtre avec la vue de l'orateur, afin que l'interprète puisse regarder son langage corporel et toute communication non verbale.<sup>38</sup> L'interprète ne doit pas être seul dans la cabine. Si un collègue est présent, ils peuvent se relayer. Il peut également aider avec des mots inconnus, ou aider à écrire des nombres.<sup>39</sup>

### 2.2.2.1 Chuchotage

Le chuchotage est un type d'interprétation simultanée utilisé dans des situations où l'interprète ne dispose pas de l'équipement habituel (microphone, écouteurs). L'interprète écoute le discours et chuchote à l'oreille d'une ou deux personnes simultanément.<sup>40</sup> Il doit s'assurer qu'il est positionné de telle manière, où il peut bien entendre l'orateur et il doit parler suffisamment doucement pour ne pas déranger les autres personnes présentes. Pour garantir cela, l'interprète peut demander à changer de place avec quelqu'un, ce qui pourrait autrement être considéré comme un faux pas lors de conférences.<sup>41</sup>

---

<sup>34</sup> HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p. 82.

<sup>35</sup> AIIC. *Glossary*. [En ligne]. Disponible à <https://aiic.org/site/world/conference/glossary> [Consulté le : 26. 03. 2021].

<sup>36</sup> JONES, Roderick. *Conference Interpreting Explained*. 2e édition. London : Routledge, 2002. p. 5.

<sup>37</sup> AIIC. *Glossary*. [En ligne]. Disponible à <https://aiic.org/site/world/conference/glossary> [Consulté le : 26. 03. 2021].

<sup>38</sup> JONES, Roderick. *Conference Interpreting Explained*. 2e édition. London : Routledge, 2002. p. 66.

<sup>39</sup> Ibid. p. 89.

<sup>40</sup> Ibid. p. 5.

<sup>41</sup> Ibid. p. 68.

### 2.2.2.2 Traduction à vue

La traduction à vue diffère des autres types en ce qu'elle est effectuée indirectement. L'interprète n'a aucun contact avec l'auteur du document traduit. Il ne reçoit que le texte, qu'il interprète ensuite couramment, naturellement et immédiatement à ses auditeurs de la même manière que s'il s'agissait de tout autre type d'interprétation. Donc, ce n'est pas considéré comme une traduction mais plutôt une interprétation. Ce type d'interprétation nécessite l'attention ciblée de l'interprète, mais en même temps, elle prend moins de temps.<sup>42</sup>

Cependant, elle est souvent négligée et utilisée uniquement comme exercice de soutien dans l'étude de l'interprétation, ou comme aide à d'autres types d'interprétation, malgré les diverses possibilités de son utilisation dans les entreprises. Milada Jankovičová, une savante slovaque, qui s'occupe des études de traduction, énumère ces exemples : l'interprétation à vue des résultats des négociations commerciales ou des résultats des réunions avant l'inscription au procès-verbal et l'interprétation à vue pendant des négociations sur les contrats préparés ou du matériel promotionnel.<sup>43</sup>

L'avantage de ce type d'interprétation est que l'interprète n'a pas à traiter de discours incompréhensible du locuteur, par exemple en raison d'un accent. De plus, il n'a pas à prendre des notes ou à se souvenir du texte, donc ce n'est pas intensif pour la mémoire. L'interprète fixe lui-même le rythme, de sorte qu'il ne soit jamais à la traîne. D'autre part, l'interprète perd les informations d'accompagnement qui colorent le discours, comme les expressions faciales, la diction ou les gestes, de sorte que certaines informations peuvent rester cachées entre les lignes. Une exigence plus élevée de précision ou de mémoire visuelle peut également être négative.<sup>44</sup>

### 2.2.2.3 Interprétation en relais

Il s'agit d'une forme spécifique d'interprétation simultanée, dans lequel une cabine interprète le discours de l'orateur de l'original vers la langue parlée par les interprètes des autres cabines, qui reprennent cette version et l'interprètent vers leurs langues de

---

<sup>42</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha : Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, 2008, p. 27.

<sup>43</sup> JANKOVIČOVÁ, Milada. Tlmočenie z listu ako špecifický druh tlmočenia. In : *Rossica Ostraviensia '97. Lingua rossica in sphaera mercaturae*. Ostrava : Ostravská Univerzita, 1997. p. 189-192.

<sup>44</sup> Ibid. p. 189-190.

destination.<sup>45</sup> Elle est utilisée dans les négociations multilingues, parce qu'elle permet de remplacer les combinaisons de langues manquantes, que les interprètes présents ne maîtrisent pas. En revanche, il existe un risque que d'éventuelles erreurs dans la première traduction soient reprises ou aggravées. La traduction pilote doit être précise et avoir le moins de retard possible afin de réduire le retard total.<sup>46</sup>

## 2.3 Contextes d'interprétation

L'interprétation peut être nécessaire dans des divers contextes. Ils sont listés ci-dessous :

### 2.3.1 Interprétation de conférence

Les deux principaux modes de l'interprétation de conférence sont l'interprétation consécutive et l'interprétation simultanée. L'interprétation de conférence est effectuée lors de « réunions multilingues entre, par exemple, des représentants de gouvernements nationaux, d'organisations internationales ou d'organisations non gouvernementales ». Par exemple, de nombreuses institutions européennes emploient des interprètes à cette fin.<sup>47</sup>

### 2.3.2 Interprétation à distance

L'interprétation est également possible à distance. Ceci est particulièrement pertinent maintenant pendant la pandémie de COVID-19, qui a créé de nombreux défis et restrictions pour les personnes travaillant comme interprètes et leur clients.<sup>48</sup> L'interprétation est désormais possible à très grande distance grâce aux progrès de la technologie. Dans de tels cas, l'interprète peut uniquement voir et entendre l'orateur sur vidéo, ou seulement l'entendre et utilise un microphone pour parler.<sup>49</sup>

---

<sup>45</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha : Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, 2008, p. 25.

<sup>46</sup> HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008, p. 10.

<sup>47</sup> COMMISSION EUROPÉENNE. *L'interprétation de conférence en bref*. [En ligne]. Disponible à [https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/conference-interpreting/conference-interpreting-explained\\_fr](https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/conference-interpreting/conference-interpreting-explained_fr) [Consulté le : 27. 03. 2021].

<sup>48</sup> SFT. *Interprétation à distance*. [En ligne]. Disponible à <https://www.sft.fr/interpretationadistance.html> [Consulté le : 01. 04. 2021].

<sup>49</sup> AIIC. *Distance interpreting*. [En ligne]. Disponible à <https://aiic.org/site/world/conference/wherewework/rsi> [Consulté le : 26. 03. 2021].

### 2.3.3 Interprétation de liaison

Divers invités étrangers tels que des politiciens, des hommes d'affaires ou des experts techniques effectuent souvent des voyages à l'étranger dans le cadre de leur travail et ont besoin de services d'interprétation sur place, par exemple un groupe d'experts agricoles visitant une ferme. Ces groupes ou personnes peuvent également avoir des programmes sociaux organisés pour eux et exiger que l'interprète les accompagne lors de la visite d'événements sociaux, de sites et d'attractions locaux.<sup>50</sup>

Il s'agit principalement d'interprétation consécutive, sans prise de notes, parfois d'interprétation simultanée – de chuchotage et parfois d'interprétation de la culture dans une langue étrangère. Cela prend du temps et l'éventail des sujets peut être très large.<sup>51</sup>

### 2.3.4 Interprétation dans le secteur public

Les interprètes communautaires sont le type le plus important d'interprète du secteur public. Leur tâche est d'assurer une communication satisfaisante entre les professionnels et leurs clients qui, en plus de ne pas connaître la langue de l'autre, diffèrent par leurs origines sociales et culturelles, leurs croyances religieuses, leur statut ou leur niveau d'éducation.<sup>52</sup> Alors, l'interprétation communautaire peut être définie comme « *interpreting between a service provider and a client who do not master each others' languages. It is usually conducted within public or private institutions, in health, legal, education, labour market and social service settings.* »<sup>53</sup>

Dans le domaine juridique, l'interprétation est généralement requise par la loi en cas de besoin. Dans l'Union européenne, le droit à un interprète devant les tribunaux est accordé par la Convention européenne des droits de l'homme.<sup>54</sup> La situation est similaire aux États-Unis, accordant le droit à une traduction exacte dans une langue connue de la

---

<sup>50</sup> GILLIES, Andrew. *Note-taking for Consecutive Interpreting: A Short Course*. Manchester : St. Jerome Publishing, 2005. p. 4.

<sup>51</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha : Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, 2008. p. 27.

<sup>52</sup> NISKA, Helge. Community interpreter training. In : *Interpreting in the 21st Century*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 2002. p 137.

<sup>53</sup> « *une interprétation entre un fournisseur de services et un client, généralement menée dans des établissements publics ou privés, dans les domaines de la santé, du droit, de l'éducation, du marché du travail et des services sociaux.* » Traduit par l'auteur de ce mémoire, citation de : Ibid. p 135.

<sup>54</sup> HERTOOG, Erik. Language as a human right. In : *Interpreting in the 21st Century*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 2002. p. 146.

personne.<sup>55</sup> Le besoin d'interprètes qualifiés dans le domaine juridique augmente dans le monde entier en raison de la mondialisation et des migrations, comme il est possible de voir dans l'exemple des États-Unis, où un grand nombre de locuteurs d'espagnol, de chinois, de français et d'allemand nécessite interprètes qui connaissent ces langues et possèdent les connaissances nécessaires pour interpréter dans les procédures judiciaires. Ces interprètes doivent être particulièrement capables de comprendre le langage juridique et la terminologie du domaine juridique.<sup>56</sup>

Le même cas peut également être fait pour le domaine médical. L'interprète doit comprendre la terminologie spécifique du domaine. Pourtant, avoir un interprète lors des interactions avec les agents de santé n'est généralement pas considéré comme un droit et les patients doivent souvent s'en assurer eux-mêmes.<sup>57</sup>

Généralement, les autres possibilités d'interprétation dans le secteur public sont nombreuses. Par exemple, l'interprétation consécutive peut être aussi utilisée pour interpréter divers discours de cérémonie lors de banquets, d'événements culturels ou d'ouverture de nouveaux établissements.<sup>58</sup>

### 2.3.5 Interprétation en langue des signes

En langue des signes, tout le haut du corps est utilisé pour communiquer au lieu d'utiliser des mots parlés. La langue des signes est « *a visual-gestural communication system, which functions, as do all other languages, to provide a common system of symbols and grammatical rules to facilitate the exchange of messages between its users.* »<sup>59</sup>

Il peut s'agir d'interprétation entre deux langues des signes, ou d'interprétation entre une langue parlée et une langue des signes.<sup>60</sup> Elle peut être consécutive, simultanée ou à vue.

---

<sup>55</sup> DE JONGH, Elena. *From the Classroom to the Courtroom: A guide to interpreting in the U.S. justice system*. Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 2012. p. 6.

<sup>56</sup> DE JONGH, Elena. *From the Classroom to the Courtroom: A guide to interpreting in the U.S. justice system*. Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 2012. p. 7-12.

<sup>57</sup> MEYER, Bernd. Medical interpreting. In : *Interpreting in the 21st Century*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 2002. p. 160.

<sup>58</sup> GILLIES, Andrew. *Note-taking for Consecutive Interpreting: A Short Course*. Manchester : St. Jerome Publishing, 2005. p. 3.

<sup>59</sup> « *un système de communication visuelle-gestuelle, qui fonctionne, comme toutes les autres langues, pour fournir un système commun de symboles et de règles grammaticales pour faciliter l'échange de messages entre ses utilisateurs.* » Traduit par l'auteur de ce mémoire, citation de : STEWART, David. SCHEIN, Jerome. CARTWRIGHT, Brenda. *Sign Language Interpreting : Exploring Its Art and Science*. Boston : Allyn & Bacon, 1998. p. 134.

<sup>60</sup> AIIC. *Glossary*. [En ligne]. Disponible à <https://aiic.org/site/world/conference/glossary> [Consulté le : 26. 03. 2021].

Concernant la langue des signes, le mode le plus utilisé est l'interprétation simultanée. En effet, l'acte d'interpréter entre une langue signée et parlée peut se produire sans perturber la fluidité de la communication.<sup>61</sup> Cependant, Debra Russell critique cette pratique car elle pourrait créer de nombreux problèmes pour l'interprète, tels que le manque de développement dans le domaine de l'analyse des messages et d'autres compétences qui se développent par interprétation consécutive, résultant en une précision considérablement réduite. Pourtant, les étudiants et les professeurs d'interprétation en langue des signes ainsi que de leurs clients semblent résister à tout changement.<sup>62</sup>

L'interprétation consécutive est moins souvent utilisée, la plupart du temps uniquement dans les interactions à haut risque, telles que les échanges juridiques et médicaux où quand il y a un plus grand besoin d'exactitude, de compréhension et d'exhaustivité du message relayé et l'interprète peut prendre des notes pour s'en assurer. Enfin, la traduction à vue peut être nécessaire pour interpréter divers formulaires ou documents d'une langue écrite vers la langue des signes car les utilisateurs de la langue des signes peuvent avoir des difficultés à comprendre la forme écrite des langues.<sup>63</sup>

En effet, les langues des signes sont souvent des langues naturelles avec une grammaire autonome et sont totalement indépendantes de la grammaire des langues parlées. Un exemple d'une telle langue est la Langue des signes américaine (ASL). Cependant, des systèmes conçus pour représenter manuellement des langues parlées spécifiques existent également. En général, diverses façons de signer peuvent être utilisées.<sup>64</sup> Chaque pays a le sien, ou plusieurs.<sup>65</sup>

---

<sup>61</sup> ROBERSON, Len. Interpreting: An Overview. In : *Signed Language Interpreting in the 21st Century*. Washington : Gallaudet University Press, 2018. p. 11.

<sup>62</sup> RUSSELL, Debra. Consecutive and simultaneous interpreting: Theory and practice. In : *Topics in Signed Language Interpreting*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 2005. p. 135-141.

<sup>63</sup> ROBERSON, Len. Interpreting: An Overview. In : *Signed Language Interpreting in the 21st Century*. Washington : Gallaudet University Press, 2018. p. 11-12.

<sup>64</sup> STEWART, David. SCHEIN, Jerome. CARTWRIGHT, Brenda. *Sign Language Interpreting : Exploring Its Art and Science*. Boston : Allyn & Bacon, 1998. p. 134.

<sup>65</sup> AIIC. *Glossary*. [En ligne]. Disponible à <https://aiic.org/site/world/conference/glossary> [Consulté le : 26. 03. 2021].

### 2.3.6 Interprétation en entreprise

*« Language services play a crucial role in today's globalised trade. Businesses willing to operate internationally require language and cultural mediation for commercial relations to be built with partners and customers based in other parts of the world. »<sup>66</sup>*

C'est pour une bonne raison. Une recherche de la Commission européenne de 2006 a révélé plusieurs éléments de la « gestion linguistique » associées à de bons résultats à l'exportation (44,5 % de ventes à l'exportation en plus avec ces investissements) pour les entreprises : intégration de stratégies linguistiques, recrutement de locuteurs de langues étrangères – natifs et non natifs, utilisation de traducteurs ou interprètes.<sup>67</sup> Cela signifie que les entreprises peuvent en fait perdre des opportunités commerciales en raison du manque de compétences linguistiques, ce qui pourrait être résolu par des traducteurs et des interprètes.

Pour cette raison, les opportunités d'emploi dans les entreprises pour ces postes sont à la hausse.<sup>68</sup> Pour illustrer, en 2006, concernant l'emploi de traducteurs et interprètes pour leurs activités de commerce extérieur dans les petites ou moyennes entreprises (PME), en moyenne, 45 % des entreprises européennes ont eu recours à leur recrutement. En République tchèque 63 % des PME l'ont fait, et seulement 23 % des PME en France.<sup>69</sup> Dans les grandes entreprises européennes, le pourcentage est encore plus élevé, 80 % d'entre elles ont recruté des traducteurs ou interprètes externes, 47 % régulièrement.<sup>70</sup> Cependant, il est important de noter qu'un grand nombre d'entreprises utilisent l'anglais comme langue véhiculaire au lieu de

---

<sup>66</sup> *« Les services linguistiques jouent un rôle crucial dans le commerce mondialisé d'aujourd'hui. Les entreprises souhaitant opérer à l'international ont besoin d'une médiation linguistique et culturelle pour établir des relations commerciales avec des partenaires et des clients basés dans d'autres régions du monde. »* Traduit par l'auteur de ce mémoire, citation de : VIGIER-MORENO, Francisco. *Creating Materials for Autonomous Practice and Reflection in Business Interpreting*. In : *Strategies and Analyses of Language and Communication in Multilingual and International Contexts*. Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing, 2020. p. 197.

<sup>67</sup> ELAN. *Incidences du manque de compétences linguistiques des entreprises sur l'économie européenne*. [En ligne]. 2006. p. 8. Disponible à [https://ec.europa.eu/assets/eac/languages/policy/strategic-framework/documents/elan\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/assets/eac/languages/policy/strategic-framework/documents/elan_fr.pdf) [Consulté le : 30. 03. 2021].

<sup>68</sup> VIGIER-MORENO, Francisco. *Creating Materials for Autonomous Practice and Reflection in Business Interpreting*. In : *Strategies and Analyses of Language and Communication in Multilingual and International Contexts*. Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing, 2020. p. 197.

<sup>69</sup> ELAN. *Incidences du manque de compétences linguistiques des entreprises sur l'économie européenne*. [En ligne]. 2006. p. 37. Disponible à [https://ec.europa.eu/assets/eac/languages/policy/strategic-framework/documents/elan\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/assets/eac/languages/policy/strategic-framework/documents/elan_fr.pdf) [Consulté le : 30. 03. 2021].

<sup>70</sup> Ibid. p 54.

la propre langue du client.<sup>71</sup> Ce qui affecte la demande de combinaisons linguistiques d'interprètes.

Un exemple spécifique d'interprétation en entreprise peut être l'interprétation dans les négociations commerciales. Il s'agit d'une interprétation bilatérale pour un petit nombre de personnes. L'interprète doit également avoir une bonne connaissance du vocabulaire et des différences culturelles entre les acteurs qui pourraient autrement causer des problèmes et des malentendus. La connaissance de la rhétorique et du comportement professionnel est plus importante que pour l'interprétation de liaison, qui peut également être utilisée dans l'entreprise<sup>72</sup> et qui est décrit ci-dessus. En interprétation en entreprise en particulier, les lieux d'interprétation de liaison peuvent être divers : « (...) *from a very formal shareholders' meeting or a top-tier multi-party negotiation, to a job interview, a visit to a factory, attendance at a trade exhibition, a formal banquet or an informal after-work gathering.* »<sup>73</sup> Une énorme diversité thématique peut donc s'attendre et l'interprète doit connaître le vocabulaire typique du domaine commercial et préparer tout vocabulaire spécifique à chaque situation.<sup>74</sup> L'interprétation à vue est également possible.

---

<sup>71</sup> ELAN. *Incidences du manque de compétences linguistiques des entreprises sur l'économie européenne*. [En ligne]. 2006. p. 56. Disponible à [https://ec.europa.eu/assets/eac/languages/policy/strategic-framework/documents/elan\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/assets/eac/languages/policy/strategic-framework/documents/elan_fr.pdf) [Consulté le : 30. 03. 2021].

<sup>72</sup> HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. p. 31.

<sup>73</sup> « *des réunions d'actionnaires très formelles, des négociations multipartites de haut niveau, des entretiens d'embauche, des visites d'usines, la participation à des expositions commerciales, des banquets formels ou des rassemblements informels après le travail.* » Traduit par l'auteur de ce mémoire, citation de : VIGIER-MORENO, Francisco. *Creating Materials for Autonomous Practice and Reflection in Business Interpreting*. In : *Strategies and Analyses of Language and Communication in Multilingual and International Contexts*. Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing, 2020. p. 198.

<sup>74</sup> Ibid.

## 3 Partie pratique

### 3.1 Caractéristiques de la langue française de spécialité

La langue de spécialité peut être définie comme « *l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées* », <sup>75</sup> et elle peut être caractérisée « *par le souci constant de l'objectivité, de la précision, de la méthode et de la rigueur intellectuelle. On y recourt essentiellement dans la communication formelle, institutionnalisée, dans le but d'informer ou de décrire (séquence textuelle de type informatif ou descriptif), de faire comprendre (séquence textuelle de type explicatif) ou encore de convaincre (séquence textuelle de type argumentatif)* ». <sup>76</sup>

La langue spécialisée aspire à être la plus objective possible, ce qui est réalisé par exemple par des phrases passives <sup>77</sup> ou le pronom impersonnel et indéfini « on ». <sup>78</sup> Des phrases généralement déclaratives sont utilisées. <sup>79</sup> Le temps verbal le plus utilisé est le présent, en raison de ses qualités descriptives et commentatives et parce qu'il peut être utilisé pour présenter des faits intemporels et vérités générales que la science a prouvées. Le conditionnel peut également être utilisé pour décrire des situations hypothétiques. <sup>80</sup>

La fonction de la langue de spécialité principale est la transmission de connaissances et son degré de technicité est variable selon les besoins de la communication. <sup>81</sup> « *Les connaissances spécialisées sont dénommées linguistiquement par des termes, qui sont principalement des mots et des groupes de mots (nominaux, adjectivaux, verbaux) sujets à des définitions conventionnelles. Ces termes sont en concurrence avec d'autres termes, dans la même langue, souvent aussi avec des emprunts, et ils peuvent également être transcodés, comme eau et H<sub>2</sub>O* ». <sup>82</sup> Une indication d'un terme spécialisé peut être la racine du mot grecque ou latine ou le préfixe ou suffixe grec ou latin, mais ils peuvent aussi être des mots très ordinaires comme « masse » en physique. <sup>83</sup> Ils peuvent également être sous la forme de

---

<sup>75</sup> LERAT, Pierre. *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995. p. 21.

<sup>76</sup> LECLERC, Jacques. *Le français scientifique : guide de rédaction et de vulgarisation*. Brossard : Linguatex éditeur, 1999. p. 377.

<sup>77</sup> FERHAT, Salem. Le discours scientifique et la manipulation de la langue, de la subjectivité au discours objectif. In : *Texte de spécialité, texte scientifique à l'université 2017*. Plzeň : Západočeská univerzita v Plzni, 2017. p. 6.

<sup>78</sup> Ibid. p. 10.

<sup>79</sup> Ibid. p. 9.

<sup>80</sup> Ibid. p. 10.

<sup>81</sup> LERAT, Pierre. *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995. p. 21-22.

<sup>82</sup> LERAT, Pierre. *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995. p. 21-22.

<sup>83</sup> Ibid. p. 46-47.

abréviations,<sup>84</sup> sigles sous diverses formes comme TVA ou T.V.A. (taxe sur la valeur ajoutée) ou comme des symboles scientifiques comme divers symboles en physique<sup>85</sup> ou des symboles de monnaies du monde.

Simplement, il s'agit de la langue française standard<sup>86</sup> et du système général de la langue,<sup>87</sup> qui peut être utilisé en situation d'emploi professionnel.

### **3.2 Objectif du glossaire et la méthodologie du travail**

L'objectif de la partie pratique de ce mémoire est de créer un glossaire des termes pertinents pour interpréter et travailler en entreprise. Il sera réalisé par une analyse des films institutionnels en langue française (aussi appelés vidéos institutionnels, films et vidéos corporates ou films et vidéos d'entreprise) de diverses entreprises. Ce type de films courts est utilisé pour présenter une entreprise. Cependant, il serait impossible de traiter la terminologie de tous les domaines du commerce dans un seul mémoire car il serait trop extensif. Par conséquent, le sujet du glossaire sera restreint au secteur agroalimentaire et aux autres affaires liées à l'alimentation. D'autres termes utiles pour interpréter ou travailler dans des contextes professionnels en général seront également inclus s'ils apparaissent également dans les vidéos.

Le public visé sont les étudiants d'interprétation et les étudiants de la langue française qui souhaitent travailler dans la sphère commerciale et plus particulièrement dans l'industrie agroalimentaire. Un glossaire comme celui-ci leur sera utile car il contiendra des termes spécialisés et des mots potentiellement inconnus du sujet choisi. Chaque terme sera fourni avec une définition, car elles peuvent être plus cruciales pour vraiment comprendre un terme qu'une traduction simple.

Les vidéos à analyser seront recherchées sur Youtube car c'est l'une des plateformes les plus connues et les plus utilisées pour partager des vidéos. Seuls les films institutionnels des entreprises dans l'industrie agroalimentaire ou les industries liées seront choisies. La liste complète des vidéos utilisées et des entreprises qui les ont réalisées sera incluse dans les Annexes de ce mémoire. À partir de ces vidéos, seuls les termes qui pourraient être pertinents seront choisis pour le glossaire. Chaque terme sera accompagné d'une définition de sa

---

<sup>84</sup> LERAT, Pierre. *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995. p. 118.

<sup>85</sup> Ibid. p. 77-78.

<sup>86</sup> Ibid. p. 19.

<sup>87</sup> Ibid. p. 45.

signification telle qu'utilisée dans la vidéo et pertinente pour le sujet. De plus, le glossaire sera divisé en deux parties. Une partie sera centrée sur la terminologie spécifique à l'industrie agroalimentaire et la seconde partie contiendra des termes complémentaires qui peuvent apparaître dans cette industrie mais ne sont pas spécifiques pour ce domaine. Les définitions de tous ces termes seront recherchées dans les dictionnaires en ligne. Il s'agira de Larousse, Le Robert, le portail lexical du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales et la banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada TERMIUM Plus. Finalement, chaque dictionnaire sera attribué un numéro afin que chaque définition puisse être marquée par le numéro du dictionnaire de son origine.

### 3.3 Glossaire

#### 3.3.1 Terminologie spécifique de l'industrie agroalimentaire

Terme	Définition
ACIDE adj.	Dont la saveur est aigre, piquante. [1]
ADDITIF (m) n.	Substance ajoutée à un produit (pour l'améliorer, le conserver, etc.). [2]
AFFINER v.	Épurer, purifier. [3]
AFFINEUR (m) n.	Professionnel chargé de l'affinage (des métaux, du verre ; des fromages). [2]
AGROALIMENTAIRE adj.	Relatif à la transformation par l'industrie des produits agricoles destinés à l'alimentation. [2]
AIGRE adj.	Qui produit une sensation piquante au goût, à l'odorat. [1]
ALGUE (f) n.	Plante aquatique à chlorophylle des eaux douces ou salées. [2]
ALIMENT (m) n.	Substance susceptible d'être digérée, de servir à la nutrition d'un être vivant. [2]
ALIMENTATION (f) n.	Commerce et industrie des denrées alimentaires. [1]
AOC (f) sig.	Sigle de « appellation d'origine contrôlée ». [2]
APPELLATION (D'ORIGINE) (f) n.	Désignation d'un produit par le nom de sa provenance. [2]
APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE (f) n.	Désignation d'un produit par le nom de sa provenance, selon des critères territoriaux et qualitatifs. [2]

ARÔME (m) n.	Principe odorant qui s'échappe de différentes substances d'origine végétale ou animale. [1]
ARTIFICIEL, ARTIFICIELLE adj.	Produit par le travail de l'homme et non par la nature. [1]
ARTISANAL, ARTISANALE adj.	Qui est élaboré selon des méthodes traditionnelles, individuelles, par opposition à industriel. [1]
ASSAISONNEMENT (m) n.	Ingrédient non sucré utilisé en cuisine pour relever le goût des aliments (ex. sel, poivre, piment, huile, vinaigre...). [2]
BARBECUE (m) n.	Pique-nique où l'on mange de la viande ainsi grillée. [2]
BIÈRE BLONDE (f) n.	Bière fabriquée à partir de malts de couleur pâle. [1]
BIO adj. abr.	1. Sans engrais, ni pesticides de synthèse ; naturel. [1] 2. Issu de l'agriculture biologique. [2] 3. Élaboré dans le respect de l'environnement et avec des composants végétaux issus de l'agriculture biologique. [2]
BIOLOGIQUE adj.	1. Relatif à la production de denrées naturelles non traitées chimiquement. [1] 2. Écologique, naturel, bio. [2]
BISSAP (m) n.	En Afrique, hibiscus dont les fleurs rouges fournissent une boisson rafraîchissante et un ingrédient culinaire ; cette boisson et cet ingrédient. [1]
BISCUIT (m) n.	Anglicisme. Pâtisserie faite de farine, sucre, matières grasses, œufs, etc., susceptible, après cuisson, de conserver ses qualités pendant un temps donné. [1]
BISCUITERIE (f) n.	Fabrication industrielle et commerce des biscuits secs. [1]
BLÉ (m)	Plante annuelle (graminée) cultivée dont les grains sont universellement employés pour la fabrication de farine et de pain. [1]
BLÉ NOIR (m) n. + adj.	Sarrasin. [1]
BOUCHER (m) n.	Commerçant(e) qui prépare et vend la viande. [2]
BOUCHERIE (f) n.	1. Commerce de la viande crue de bœuf (et veau), de mouton (et agneau), de porc, de cheval. [2] 2. Magasin du boucher. [2]
BOULANGERIE (f) n.	1. Ensemble des activités économiques relatives à la fabrication et à la commercialisation du pain. [1] 2. Établissement, rayon d'une grande surface où se vend du pain. [1]
BOVIN, BOVINE adj.	Qui a rapport au bœuf (espèce). [2]
BRASSAGE (m) n.	Fabrication du moût qui donnera ensuite la bière. [1]
BRASSER v.	Préparer le moût en faisant macérer le malt dans l'eau ; fabriquer la bière. [2]

BRASSERIE (f) n.	1. Lieu où l'on fabrique de la bière. [1] 2. Ensemble des activités économiques liées à la fabrication de la bière. [1]
BRASSEUR (m) n.	Personne qui fabrique de la bière et qui la vend en gros [1]
CANCOILLOTTE (f) n.	Fromage de Franche-Comté, à pâte molle et fermentée. [2]
CARCASSE (f) n.	Cadavre des animaux destinés à la consommation, débarrassé des abats et des issues. [1]
CAVE (f) n.	Les vins conservés dans une cave. [2]
CÉPAGE (m) n.	Variété de plant de vigne cultivée. [2]
CÉRÉALE (f) n.	Plante dont les grains servent de base à l'alimentation. [2]
CÉRÉALIER (m) n.	Producteur de céréales. [1]
CHAIR (f) n.	Partie musculaire du corps des animaux considérée comme aliment. On distingue la chair blanche (veau, volaille), la chair rouge (bœuf, mouton, chèvre), la chair noire (gibier). [1]
CHARCUTERIE (f) n.	Industrie et commerce de la viande de porc, des préparations à base de porc. [2]
CHAMP (m) n.	Étendue de terre propre à la culture. [2]
CHAMPAGNE (m) n.	Vin mousseux produit dans la région de Champagne. [2]
CANNE À SUCRE (f) n.	Haute plante herbacée, de laquelle on extrait du sucre (sucre de canne). [2]
CHAPELURE (f) n.	Pain séché (ou biscotte) râpé. [2]
CHARDONNAY (m) n.	Cépage blanc de Bourgogne et de Champagne ; vin issu de ce cépage. [1]
CHARLOTTE (f) n.	Entremets à base de fruits ou de crème aromatisée, qu'on entoure de biscuits. [2]
CHIPS (f) n.	Anglicisme. Pomme de terre coupée en fines lamelles et frite. (On dit aussi pommes chips.) [1]
CHOCOLATERIE (f) n.	Fabrique de chocolat ; Industrie du chocolat ; Ensemble des articles fabriqués et vendus par le chocolatier ; Magasin du chocolatier. [1]
COLA (m) n.	Nom générique de boissons gazeuses préparées à partir d'extraits naturels de fruits ou de plantes et contenant, en plus du gaz carbonique, du sucre ou des succédanés de sucre, de la caféine et des colorants. [1]
COLLECTER v.	Ramasser certains produits agricoles en allant d'un lieu de production à un autre. [1]

COLORANT (ALIMENTAIRE) (m) n.	Colorant ajouté à certaines denrées alimentaires afin d'améliorer leurs qualités organoleptiques. [1]
COMPLÉMENT ALIMENTAIRE (m) n.	Produit à base de vitamines, de minéraux, etc., pouvant contenir des extraits de plantes, destiné à compléter une alimentation naturelle en vue d'améliorer le bien-être. (Il est assimilé par la réglementation à un aliment et non à un médicament.) [1]
COOPÉRATIVE AGRICOLE (f) n.	Les coopératives agricoles ont pour fonction l'utilisation en commun par des agriculteurs de tous moyens techniques et économiques en vue de faciliter leur production agricole et valoriser les produits de leurs exploitations. [4]
COOPÉRATIVE LAITIÈRE (f) n.	Association de producteurs sous contrat qui livrent leur lait exclusivement à cet organisme local. La coopérative peut être consacrée à la fabrication du lait pasteurisé de consommation, de lait en poudre, de crème, de beurre, de fromage ou d'autres sous-produits. [4]
COOKIE (m) n.	Anglicisme. Biscuit rond, dont la pâte comporte des éclats de chocolat, de fruits secs. [2]
CONCENTRER v.	Diminuer la quantité d'eau de (un mélange, un liquide). [2]
CONSERVATEUR (m) n.	Produit destiné à la conservation des aliments. [2]
CONSERVER v.	Maintenir des denrées, des produits en bon état, les préserver de toute altération. [1]
COPRODUIT (m) n.	Substance libérée au cours d'une fabrication alimentaire à côté du produit principal fabriqué. [4]
COQUILLAGE (m) n.	Mollusque marin comestible pourvu d'une coquille. [2]
CRÈME (f) n.	Produit de l'écémage du lait constitué de lait très enrichi en matière grasse. [1]
CROQUER v.	Broyer un aliment entre ses dents avec un bruit sec. [2]
CROÛTE (f) n.	Partie externe des fromages, plus ou moins durcie par déshydratation. [1]
CRU, CRUE adj.	Qui n'est pas cuit. [2]
CUEILLIR v.	Détacher (une partie d'un végétal) de la tige. [2]
CUISSON (f) n.	Action de cuire ; préparation des aliments par le feu, la chaleur. [2]
CUIT, CUIE adj.	Qui a subi la cuisson afin d'être consommé. [2]
CULTIVER v.	Travailler (la terre) pour lui faire produire des végétaux utiles aux besoins de l'homme. [2]
CULTURE (f) n.	1. Ensemble des soins appropriés par lesquels on assure et éventuellement améliore la production d'un végétal. [4] 2. Traitement du sol en vue de la production agricole. [3]

CUVE (f) n.	Grand récipient servant au stockage des produits liquides, à la fabrication du vin, de la bière, du cidre, etc. [1]
CUVÉE (f) n.	Quantité de vin qui se fait à la fois dans une cuve ; Produit de toute une vigne. [2]
DÉMOULER v.	Retirer quelque chose du moule où il avait été mis pour prendre forme. [1]
DENRÉE (f) n.	Marchandise destinée à la consommation, surtout alimentaire. [1]
DÉNUTRITION (f) n.	Ensemble des troubles provoqués par une alimentation ou une assimilation déficitaire. [2]
DISSOLUTION (f) n.	Mise en solution d'un solide, d'un liquide ou d'un gaz ; état de ce qui est dissous ; liquide résultant de cette mise en solution. [1]
DÉGUSTATION (f) n.	Évaluation sensorielle d'un produit alimentaire dans la bouche. [4]
DÉGUSTER v.	Goûter (un vin, une liqueur) pour juger de la qualité. [2]
EAU DOUCE (f) n.	Eau, qui n'est pas salée ou qui n'est pas calcaire. [1]
EAU MINÉRALE (f) n.	Eau de source que sa composition en éléments minéraux, stable et garantie, et son absence de bactéries rendent propre à la consommation comme boisson et à une utilisation thérapeutique. [1]
ÉCLAIR (m) n.	Pâtisserie allongée en pâte à chou sucrée, fourrée de crème pâtissière aromatisée. [1]
ÉCRASÉ (f/m) n.	Préparation composée d'un aliment écrasé. [2]
ÉCRASÉ, ÉCRASÉE adj.	Très aplati, court et ramassé. [2]
ÉCRÉMER v.	Retirer la crème qui se dépose à la surface du lait ; extraire par écrémage la matière grasse du lait. [1]
ÉLEVAGE (m) n.	1. Action d'élever (les animaux domestiques ou utiles) ; ensemble des techniques permettant de les faire naître, de veiller à leur développement, leur entretien, leur reproduction. [2] 2. Ensemble des animaux élevés ensemble. [2]
EMPREINTE CARBONE (f) n.	Volume de gaz à effet de serre produit par une activité, un véhicule, un individu, etc., et exprimé en équivalent CO <sub>2</sub> ou équivalent carbone. [1]
EN PORTIONS adv.	Se dit de certains aliments qui comportent des parts individuelles, emballées séparément. [1]
ENTREMETS (m) n.	Plat sucré, chaud ou froid, que l'on sert entre le fromage et les fruits ou comme dessert. [1]
ÉPICE (f) n.	Substance aromatique et végétale servant à l'assaisonnement des mets. [1]
ÉPICERIE (f) n.	1. Vente de nombreux produits d'alimentation de consommation courante ; magasin où se fait cette vente. [2]

	2. (Anciennement) Commerce des épices ; magasin d'épices. [2]
FENOUIL (m) n.	Plante herbacée à goût anisé, cultivée comme potagère ou aromatique. [2]
FERME (f) n.	1. Exploitation agricole en général. [1] 2. Ensemble constitué par l'habitation de l'agriculteur et les bâtiments de l'exploitation agricole qu'il dirige. [1]
FERMENT (m) n.	[Les] ferments [sont des] agents de fermentation. Ce sont des microorganismes (levures, moisissures, bactéries), capables de provoquer des fermentations sous l'action de leurs enzymes spécifiques. [4]
FERMENTATION (f) n.	Processus catabolique, généralement en l'absence d'oxygène, au cours duquel certains composés organiques sont dégradés sous l'action d'enzymes spécifiques produites par divers micro-organismes. [3]
FLAN (m) n.	1. Crème à base de lait, d'œufs, de farine que l'on fait prendre au four. [2] 2. Tarte composée d'un appareil salé ou sucré cuit sur une croûte. [1]
FLEUR DE SEL (m) n.	Cristaux de sel blancs et fins, à la saveur très appréciée, qui se déposent à la surface des marais salants en une mince pellicule que l'on récolte manuellement. [1]
FONDUE (f) n.	Plat d'origine suisse, composé de lamelles de fromage que l'on fait fondre à la chaleur dans un caquelon avec du vin blanc, jusqu'à consistance de crème, que l'on aromatise de kirsch et que l'on déguste en y trempant des cubes de pain rassis au bout d'une fourchette. [1]
FOURRAGÈRE adj.	Variété de légume réservée à la nourriture du bétail. [3]
FROMAGE (m) n.	Aliment obtenu par la coagulation du lait, suivie ou non de cuisson, de fermentation. [2]
FROMAGE À PÂTE MOLLE (m) n.	Fromage dont la teneur en humidité rapportée à l'extrait dégraissé est de plus de 67 pour cent et de moins de 80 pour cent. [4]
FROMAGE FONDU (m) n.	Produit fromager obtenu par la fonte et l'émulsification, à l'aide de la chaleur, de fromage ou d'un mélange de fromages affinés ou non, additionné d'autres ingrédients. [4]
FROMAGERIE (f) n.	1. Local où l'on fabrique et où l'on vend en gros des fromages. [2] 2. Industrie, commerce des fromages. [2]
FROMENT (m) n.	Blé tendre, par opposition aux autres céréales. [1]
FÛT (m) n.	Tonneau où l'on met le vin, le cidre, l'eau-de-vie, etc. [1]
GALETTE (f) n.	Gâteau plat et rond fait d'un mélange très simple. [2]
GAMAY (m) n.	Cépage noir cultivé surtout dans le Beaujolais et dans le Centre. [1]

GANACHE (f) n.	Crème à base de chocolat et de crème fraîche. [1]
GAUFRE (f) n.	Gâteau léger cuit entre deux plaques qui lui impriment un dessin quadrillé en relief. [2]
GAUFRETTE (f) n.	Petit biscuit sec feuilleté, parfois fourré de crème ou de confiture. [1]
GAZ CARBONIQUE (m) n.	1. Synonyme de dioxyde de carbone, gaz (CO <sub>2</sub> ). Il est l'un des principaux gaz à effet de serre. [1] 2. Produit d'une fermentation ou d'une décomposition naturelle ou artificielle. [3]
GIBIER (m) n.	Animaux sauvages à chair comestible que l'on prend à la chasse. [2]
GOUSSE (f) n.	Fruit des légumineuses et de quelques plantes, de forme allongée, s'ouvrant en deux fentes. [2]
GOÛT (m) n.	Saveur de quelque chose, caractéristique reconnaissable par le sens gustatif. [1]
GRANULATION (f) n.	Agglomération d'une substance en petits grains. [1]
GRAS, GRASSE adj.	Qui est formé de graisse ou qui en contient : L'huile, le beurre sont des matières grasses. [1]
GRATIN (m) n.	Plat cuit au four après avoir été saupoudré de chapelure ou de fromage râpé ; Croûte dorée qui se forme à la surface de ce plat. [2]
GRUMEAU (m) n.	Petite boule formée par un liquide coagulé (lait) ou une substance pulvérulente (farine) mal délayée. [1]
HERBES DE PROVENCE (f) n.	Mélange de thym, romarin, origan, sarriette, marjolaine, basilic. [2]
HOUBLON (m) n.	Plante (cannabacée) grimpante aromatique cultivée pour ses inflorescences femelles en cônes, utilisées pour parfumer la bière. [1]
HYBRIDE (m) n.	Qui provient du croisement de variétés ou d'espèces différentes. [2]
HYGROMÉTRIE (f) n.	Mesure du degré d'humidité de l'atmosphère ; cette humidité. [2]
IGP (f) sig.	Sigle de « indication géographique protégée ». [2]
INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE (f) n.	(Dénomination géographique qui sert à désigner) un produit agricole ou une denrée alimentaire comme étant originaire d'un lieu déterminé et dont un élément, une propriété ou la réputation peut être essentiellement attribuée à une aire géographique délimitée dans laquelle doit avoir lieu au moins une des étapes de la production du produit. [4]
INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE (f) n.	Ensemble des entreprises qui participent à la transformation, à l'élaboration et au conditionnement des produits d'origine

	essentiellement agricole en vue d'une consommation alimentaire humaine ou animale. [1]
KOMBU (m) n.	Algue comestible séchée, utilisée dans la cuisine japonaise, réhydratée en particulier pour les fonds de bouillons. [1]
LAIT CRU (m) n.	Se dit du lait entier, non pasteurisé et du beurre fabriqué avec ce lait. [1]
LAIT DEMI-ÉCRÉMÉ (m) n.	Lait partiellement écrémé. [3]
LAIT ÉCRÉMÉ (m) n.	Sous-produit de la fabrication du beurre et qui ne contient plus que des traces de matières grasses. [3]
LAIT EN POUDRE (m) n.	Lait dont on a éliminé la presque totalité de l'eau, qui se présente sous forme d'un produit pulvérulent et qu'on peut reconstituer par adjonction d'eau. [1]
LAIT ENTIER (m) n.	Lait auquel on n'a enlevé aucun de ses constituants. [4]
LAITERIE (f) n.	Lieu où s'effectuent la collecte et le traitement du lait, la fabrication du beurre ; industrie laitière. [2]
LAITIER, LAITIÈRE adj.	Qui concerne le lait et ses dérivés. [1]
LÉGUMINEUSE (f) n.	Plante dont le fruit est une gousse (ex. le haricot, la lentille). [2]
LEVURE (f) n.	Produit industriel pour la boulangerie et la pâtisserie, obtenu surtout par la culture de la levure de bière, <i>Saccharomyces cerevisiæ</i> . [1]
MACARON (m) n.	Gâteau rond et moelleux, à base d'amandes pilées, de blancs d'œufs et de sucre. (Le macaron parisien est fait de deux parties superposées liées par une garniture de crème, de confiture, etc.) [1]
MACÉRER v.	En parlant d'un aliment, séjourner, tremper dans un liquide pour être conservé, dissous en partie ou pour que l'un s'imprègne du goût de l'autre. [1]
MACRONUTRIMENT (m) n.	Élément nutritif dont l'organisme a besoin en assez grandes quantités (grammes). [4]
MADELEINE (f) n.	Petit gâteau en forme de coquille bombée, constitué d'une pâte à base d'œufs battus, de sucre, de farine, de beurre fondu, parfumée au citron ou à la fleur d'oranger. [1]
MALT (m) n.	Orge germée et touraillée, utilisée en particulier pour la fabrication de la bière. [1]
METS (m) n.	Tout aliment apprêté qu'on sert aux repas [1]
MEUNERIE (f) n.	1. Usine où l'on transforme les grains de céréales, plus spécialement le blé, en farine. [1] 2. Industrie qui réalise cette activité. [1]

MICRONUTRIMENT (m) n.	Élément chimique qui est nécessaire, à des concentrations extrêmement faibles, au métabolisme normal de l'homme, des animaux ou des plantes. [4]
MICRONUTRITION (f) n.	La micronutrition s'intéresse à l'impact des micronutriments sur la santé et vise à optimiser le statut en micronutriments de l'organisme de manière individualisée. [4]
MINÉRAL, MINÉRALE adj.	Constitué de matière inorganique (opposé à végétal). [2]
MORCEAU (m) n.	Partie de la carcasse d'un animal comestible. [1]
MOUDRE v.	Réduire une substance en poudre par le moyen d'un moulin ou d'une meule (cylindre plat et massif, servant à broyer, à moudre [2]). [2]
MOULIN (m) n.	Machine, appareil servant à moudre le grain des céréales ; bâtiment qui abrite ces machines. [2]
MOÛT (m) n.	Jus de fruits ou de végétaux que l'on soumet à la fermentation ou qu'on utilise pour la préparation de liqueurs. [1]
MOUTURE (f) n.	Opération de meunerie qui consiste à réduire en farine des grains de céréales et le produit qui en résulte. [2]
NORI (f) n.	Algue marine comestible, utilisée en particulier pour la confection des makis. (Cuisine japonaise.) [1]
NUTRITION (f) n.	Transformation et utilisation des aliments dans l'organisme. [2]
ODEUR (f) n.	Émanation volatile perçue par les organes de l'odorat. [2]
ŒNOLOGIE (f) n.	Étude des techniques de fabrication et de conservation des vins. [2]
OGM (m) sig.	Sigle de « organisme génétiquement modifié ». [2]
OLIGO-ÉLÉMENT (m) n.	Élément chimique qui est nécessaire, à des concentrations extrêmement faibles, au métabolisme normal de l'homme, des animaux ou des plantes. [4]
ORGANISME GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉ (m) n.	Organisme dont le génome a été modifié pour lui conférer une nouvelle propriété. [2]
ORGANOLEPTIQUE adj.	Qui affecte les organes des sens. [2]
ORGE (f) n.	Céréale (graminée) des régions à climat tempéré, cultivée pour son grain, utilisé dans l'alimentation animale et pour la fabrication du malt dans l'industrie de la bière ; le grain lui-même. [1]
OVIN, OVINE adj.	Qui concerne le mouton. [1]
PANIFICATION (f) n.	Ensemble des opérations consistant à transformer la farine en pain. [3]

PARFUM (m) n.	Substance aromatique agréable au goût que l'on incorpore aux boissons, aux mets, aux desserts. [3]
PARFUMER v.	Imprégner un aliment de quelque chose qui lui donne une saveur particulière. [1]
PARIS-BREST (m) n.	Pâtisserie composée d'une couronne en pâte à choux fourrée de crème pralinée et décorée d'amandes. [2]
PASTEURISATION (f) n.	Traitement de certains produits alimentaires (lait, crème, bière, jus de fruits, etc.), consistant à détruire les micro-organismes, notamment pathogènes, par chauffage (entre 60 et 90 degC), sans ébullition, suivi d'un refroidissement brusque conservation des aliments par ce procédé. [1]
PÂTE (f) n.	Farine détremée et pétrie, éventuellement levée, à laquelle on incorpore par malaxage divers ingrédients (corps gras, œufs, sel, sucre, arômes, etc.) [1]
PÂTE D'AMANDES (f) n.	Produit obtenu à partir du broyage d'amandes avec du sucre. [1]
PÂTISSERIE (f) n.	1. Boutique où l'on fabrique, vend et parfois où l'on consomme des gâteaux. [1] 2. Industrie, activité commerciale ayant trait à la fabrication et à la vente des gâteaux. [1]
PÊCHER v.	1. Capturer pour sa nourriture (du poisson ou d'autres animaux aquatiques). [3] 2. Aller chercher au fond de l'eau, retirer de l'eau, ramasser. Pêcher des éponges, des algues, des perles. [3]
PÊCHEUR (m) n.	Personne qui s'adonne à la pêche, par métier ou par plaisir. [2]
PÉTILLANT, PÉTILLANTE adj.	Qui pétille. [2]
PÉTILLER v.	Faire de petites bulles qui viennent éclater à la surface d'un liquide gazeux avec un bruit léger. [1]
PINOT (m) n.	Cépage entrant (notamment) dans la confection des vins de Bourgogne, d'Alsace, de Champagne. [2]
PLANSICHTER (m) n.	Dans une minoterie, appareil servant à classer selon leur grosseur, par tamisage, les produits de la mouture des grains de blé. [2]
PLANTEUR (m) n.	Dans les régions tropicales, personne qui possède et exploite une plantation. [1]
POT (m) n.	Récipient de ménage, destiné surtout à contenir liquides et aliments. [2]
POUTINE (f) n.	Au Canada, mélange de pommes de terre frites et de fromage en grains arrosé de sauce chaude. [1]
PRALINE (f) n.	1. Amande enrobée de sucre cuit au petit cassé. [1] 2. En Belgique, bonbon de chocolat fourré. [1]

PROTÉAGINEUX (m) n.	Légumineuse qui contient une grande proportion de protéines. [2]
PULVÉRISER v.	1. Réduire une matière en poudre. [1] 2. Projeter un liquide en très fines gouttelettes. [1]
QUICHE (f) n.	Tarte salée garnie d'une préparation à base de crème, d'œufs et de lard. [2]
RECETTE DE FAMILLE (f) n.	Description détaillée de la façon de préparer un mets [1] et partagé dans une famille.
RÉCOLTE (f) n.	Action de recueillir, sur le champ, les produits agricoles ; ces produits eux-mêmes. [1]
REFROIDIR v.	Rendre plus froid ou moins chaud ; faire baisser la température de (qqch.). [2]
RÉGIME (m) n.	Conduite alimentaire caractérisée par des restrictions. [1]
REPAS (m) n.	Ration, quantité d'aliments pris en une fois, selon un rythme régulier, pour assurer sa vie. [1]
RESTAURATION (f) n.	Métier de restaurateur ; ensemble des restaurants et de leur administration. [1]
RIZICULTURE (f) n.	Culture du riz. [2]
ROSÉ (m) n.	Vin de couleur rosée, obtenu à partir de raisins rouges et dont la couleur est due à la diffusion limitée des colorants de la pellicule des raisins dans le jus. [1]
RÔTI (m) n.	Morceau de viande de boucherie, cuit à feu vif. [2]
SAISON (f) n.	Époque de l'année correspondant à la récolte de certains produits ou à des travaux agricoles. [1]
SALAGE (m) n.	Action d'imprégner une denrée (viande, poisson) de sel, pour en favoriser la conservation. [1]
SARRASIN (m) n.	Céréale à tige rougeâtre et ramifiée convenant aux milieux défavorables. [1]
SAUCE TARTARE (f) n.	Mayonnaise à la moutarde relevée d'un hachis de cornichons, de câpres et de fines herbes. [1]
SAVEUR (f) n.	Qualité perçue par le sens du goût. [2]
SEMENCE (f) n.	Graine, ou autre partie d'un végétal, apte à former une plante complète après semis ou enfouissement. [1]
SEMENCIER (m) n.	Personne ou entreprise qui produit des semences. [1]
SILO (m) n.	Ensemble de grands réservoirs verticaux pour stocker des céréales. [1]

SOLUBLE adj.	Que l'on dissout dans un liquide pour le consommer instantanément. [1]
SIROP D'ÉRABLE (m) n.	Sirop obtenu par concentration de la sève d'érable ou par dilution ou dissolution, dans l'eau potable, d'un produit de l'érable autre que la sève d'érable. [4]
SOUS-VIDE (m) n.	Cuisson d'un produit alimentaire déjà emballé, ce qui permet de conserver ses qualités organoleptiques. [4]
TAGINE/TAJINE (m) n.	Morceaux de viande ou légumes cuits à l'étouffée avec oignons, poivrons, pruneaux, etc. (Cuisine du Maghreb.) [1]
TAMIS (m) n.	Instrument qui sert à passer et à séparer les éléments d'un mélange. [2]
TAMISAGE (m) n.	Passage au tamis. [2]
TAMISER v.	Trier, passer au tamis. [2]
TENDRE adj.	Qui se laisse facilement entamer, qui oppose peu de résistance. [2]
TEXTURE (f) n.	Constitution générale d'un matériau solide. [1]
TISANE (f) n.	Boisson contenant une substance végétale à effet médical ou hygiénique. [2]
TONIC (m) n.	Soda à base d'essences d'oranges amères et d'extraits de quinquina. [1]
TONNEAU (m) n.	Grand récipient cylindrique en bois, renflé au milieu. [2]
TOURNESOL (m) n.	Plante à grande fleur jaune, cultivée pour ses graines oléagineuses. [2]
TRAÇABILITÉ (f) n.	Capacité, en tout point de la chaîne d'approvisionnement, de retracer l'historique, l'utilisation ou la localisation d'un produit alimentaire au moyen d'informations enregistrées. [4]
VARIÉTÉ (f) n.	Subdivision de l'espèce, délimitée par la variation de caractères individuels. [2]
VÉGÉTAL, VÉGÉTALE adj.	Relatif aux plantes. Qui provient d'organismes de végétaux. [2]
VERRERIE (f) n.	Fabrique, usine où l'on fait et où l'on travaille le verre ; technique de la fabrication du verre. [2]
VIGNOBLE (m) n.	Plantation de vignes. — Ensemble de vignes (d'une région, d'un pays). [2]
VIEILLISSEMENT (m) n.	Modification que subit avec le temps un vin, un alcool, etc., conservé dans des conditions déterminées, ce qui lui confère des qualités gustatives nouvelles. [1]
VIENNOISERIE (f) n.	Produit fin de boulangerie qui n'est pas du pain (croissant, brioche...). [2]

VIGNERON (m) n.	Personne qui cultive la vigne, fait le vin. [2]
VIN (m) n.	Boisson fermentée préparée à partir de raisin ou de jus de raisin frais. [1]
VIN BLANC (m) n.	Vin peu coloré, jaune très pâle à jaune ambré. [1]
VIN ROUGE (m) n.	Vin obtenu à partir de raisins rouges par macération du jus avec les parties solides de la vendange. [1]
VITAMINE (f) n.	Substance organique active, vitale, indispensable en infime quantité à la croissance et au bon fonctionnement de l'organisme, qui ne peut en effectuer lui-même la synthèse. [1]
VITICULTEUR (m) n.	Personne qui cultive de la vigne, pour la production du vin. [2]
WAKAMÉ (m) n.	Algue marine que l'on consomme comme légume. (Cuisine japonaise.) [1]

### 3.3.2 Terminologie complémentaire

Terme	Définition
ACTIONNAIRE MAJORITAIRE (m/f) n.	Actionnaire qui détient la majorité des actions avec droit de vote d'une société. [4]
APPROVISIONNEUR (m) n.	Fournir en provisions, en différentes choses nécessaires quelqu'un ou quelque chose. [3]
ARTICLE (m) n.	Objet destiné à être commercialisé, à être vendu dans les magasins. [1]
BOUTIQUE (f) n.	Local où se tient un commerce de détail, où exerce un artisan. [1]
CAISSE (f) n.	Grande boîte (souvent en bois) utilisée pour l'emballage, le transport de marchandises. [2]
CERTIFICATION (f) n.	Certificat délivré par un organisme indépendant attestant la conformité (d'un produit, d'un service) aux normes et règlements en vigueur. [2]
CHARGER v.	Placer sur quelqu'un, un animal, dans quelque chose, un véhicule, ce qui sera porté, supporté, transporté. [1]
CHIFFRE D'AFFAIRES (m) n.	Total des ventes effectuées pendant une année. [2]
COLLABORATEUR (m) n.	Personne qui travaille avec quelqu'un d'autre à une entreprise commune. [1]

COMMERCIALISER v.	Faire entrer dans le circuit de la distribution commerciale ; mettre sur le marché. [1]
CONCURRENCE (f) n.	1. Structure d'un marché qui se caractérise par une pluralité d'entreprises en compétition les unes par rapport aux autres pour bénéficier de la préférence des consommateurs. [1] 2. Compétition sur le marché commercial entre plusieurs produits, services, etc. [1]
CONDITIONNEMENT (m) n.	Emballage et présentation (d'un produit) pour la vente. [2]
CONSOMMATEUR (m) n.	Personne qui achète pour son usage des produits quelconques. [1]
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ (m) n.	Partie de l'assurance de la qualité dont le rôle est de vérifier que les produits, services, composants ou systèmes répondent à des exigences prédéterminées. [4]
DE POINTE adv.	Qui est novateur, qui devance, qui rompt avec la tradition, qui entend donner une impulsion au développement des idées, des techniques. [4]
DÉPÔT (m) n.	Lieu (magasin, arrière-boutique, entrepôt, etc.) où un commerçant entrepose ses stocks. [1]
DÉTAIL (m) n.	Vente par un commerçant (détaillant) de produits en petites quantités, selon les besoins des consommateurs. [1]
DÉTAILLANT (m) n.	Vendeur au détail. [2]
DIRECTEUR (m) n.	Personne qui dirige, est à la tête (d'une entreprise, d'un établissement, d'une administration). [2]
DIRECTEUR GÉNÉRAL (m) n. + adj.	Gestionnaire occupant le poste le plus élevé dans la hiérarchie d'une société après le président et qui est responsable de la mise en œuvre des politiques et de la gestion effective de l'organisation. [4]
DISTRIBUTION (f) n.	Ensemble d'opérations et de circuits qui mettent un produit à la disposition des acheteurs. [2]
ÉCONOMIE CIRCULAIRE (f) n.	Elle est basée sur une meilleure gestion des ressources, le réemploi des objets et le recyclage (opposé à économie linéaire). [2]
ÉCOULER v.	Vendre de façon continue jusqu'à épuisement. [2]
EMPAQUETER v.	Mettre un objet en paquet, en faire un paquet ; emballer. [1]
EMBALLER v.	Mettre (un objet, une marchandise) dans une enveloppe qui protège, sert au transport, à la présentation. [2]
ENSACHER v.	Mettre en sac, en sachet. [2]

ENTREPRISE (f) n.	Association ayant pour objet une entreprise commerciale ou industrielle. [4]
ÉTABLISSEMENT (m) n.	Entreprise, usine, maison de commerce d'une certaine importance. [1]
ÉTIQUETAGE (m) n.	Opération qui consiste à fixer une étiquette sur un article. [4]
FABRIQUER v.	Transformer industriellement des matières premières en séries d'objets utilisables destinés à la consommation. [1]
FILIALE (f) n.	Société juridiquement indépendante mais placée sous le contrôle d'une société mère, généralement du fait que cette dernière détient, directement ou indirectement, une participation lui donnant le droit d'élire la majorité des membres du conseil d'administration de cette société. [4]
FILIERE (f) n.	Ensemble des phases d'un processus de production qui permettent de passer de la matière première au produit fini vendu sur le marché. (Elle englobe toutes les étapes de transformation depuis l'amont jusqu'à l'aval pour obtenir une famille de produits. Par exemple, la filière bois ou textile.) [1]
FILM (m) n.	Couche très mince (d'une matière). [2]
FLOTTE (f) n.	Ensemble des véhicules d'une catégorie donnée dont dispose une collectivité ou une entreprise. [4]
FORMATION (f) n.	Action de donner à quelqu'un, à un groupe, les connaissances nécessaires à l'exercice d'une activité. [1]
FOURNISSEUR (m) n.	Personne ou établissement qui fournit habituellement à un particulier ou à une entreprise certaines marchandises. [1]
GAMME DE PRODUITS (f) n.	Ensemble des divers produits ou services offerts par une entreprise. [4]
GRANDE SURFACE (f) adj.	magasin exploité en libre-service et présentant une superficie consacrée à la vente supérieure à 400 m <sup>2</sup> . [1]
GROSSISTE (f/m) n.	Marchand en gros, intermédiaire entre le détaillant et le producteur ou le fabricant. [2]
HAUT DE GAMME (m) n.	Les articles qui se situent au niveau supérieur du point de vue du prix, de la qualité, du perfectionnement. [1]
HYGIÈNE (f) n.	Ensemble des conditions sanitaires des lieux publics et des lieux de travail. [1]
HYPERMARCHÉ (m) n.	Surface de vente au détail de plus de 2 500 m <sup>2</sup> , exploitée en libre-service, offrant un large assortiment de produits, établie le plus souvent à la périphérie des villes et dotée d'aires de stationnement. (Les hypermarchés pratiquent une politique de

	prix, que favorisent des achats en grosses quantités, une rotation rapide des stocks, des frais généraux réduits et des investissements légers.) [1]
INGÉNIEUR DE LA QUALITÉ (m) n.	Il est chargé d'effectuer les études portant sur le respect des normes de qualité des produits fabriqués et des procédures d'audit. Il intervient dans la recherche de solutions d'amélioration des coûts de production et de la qualité de production. [4]
INDUSTRIE (f) n.	Ensemble des activités économiques qui produisent des biens matériels par la transformation et la mise en œuvre de matières premières. [1]
INNOVATION (f) n.	Action d'innover ; chose nouvellement introduite. [2]
INNOVER v.	Introduire dans une chose établie quelque chose de nouveau, d'inconnu. [4]
INVESTISSEMENT (m) n.	Capitaux, bien investis (par exemple, une machine, un équipement, etc.). [1]
LABEL (m) n.	Anglicisme. Étiquette ou marque sur un produit (pour en garantir l'origine, la qualité). [2]
LEADER (m) n.	Anglicisme. Entreprise, groupe, produit, etc., qui occupe la première place, un rôle de premier plan dans un domaine. [1]
LIVRAISON (f) n.	Remise d'une marchandise à son acquéreur. [1]
LOGISTIQUE (f) n.	Ensemble de méthodes et de moyens relatifs à l'organisation d'un service, d'une entreprise, etc., et comprenant les manutentions, les transports, les conditionnements et parfois les approvisionnements. [1]
LOT DE FABRICATION (m) n.	Quantité fabriquée au cours d'une période déterminée par une machine ou un ensemble de machines. [4]
MAISON (f) n.	Entreprise commerciale ou industrielle ; Employé en apposition dans le sens de « particulier à l'entreprise » ou de « fait à domicile », reste invariable. [1]
MANUFACTURE (f) n.	Établissement industriel où la qualité de la main-d'œuvre est primordiale. [2]
MARCHÉ (m) n.	Opérations commerciales, financières, concernant une catégorie de biens dans une zone ; cette zone. [2]
MARQUE (f) n.	Tout signe servant à distinguer des produits, des objets, des services. [1]
MARQUE OMBRELLE (f) n.	Marque signant de nombreux produits ou services appartenant à des produits à des catégories différentes. [4]

MATIÈRE PREMIÈRE (f) n.	Matériau d'origine naturelle qui est l'objet d'une transformation artisanale ou industrielle. [1]
NÉGOCE (m) n.	Ensemble des opérations d'un commerçant ; activité commerciale. [1]
PACKAGING (m) n.	Anglicisme. Étude des techniques de l'emballage et du conditionnement, du point de vue de la publicité ; l'emballage lui-même. [1]
PALETTE (f) n.	Support plat destiné à rassembler des colis ou à manipuler un ensemble, en formant une unité de charge pour la manutention, le transport et le stockage par moyens mécaniques. [4]
PARTENAIRE (f/m)	Personne, groupe, pays avec lesquels on est en relation à l'intérieur d'un ensemble social, économique, etc. [1]
PÉRIODE DE POINTE (f) n.	Période au cours de laquelle l'activité d'une entité atteint son maximum. [4]
PILOTER v.	Diriger. [3]
PME (f) sig.	Sigle de petites et moyennes entreprises. En France : entreprise de moins de 500 employés. [2]
PROCÉDÉ DE FABRICATION (m) n.	Moyen, méthode ou technique qu'on emploie ou dont on dispose pour fabriquer un produit donné. [4]
R&D (f) sig.	Recherche et développement. [4] Ensemble des étapes liées à la recherche de l'innovation (conception, mise au point et fabrication d'un nouveau produit). [1]
RENTABLE adj.	Qui donne un profit, un bénéfice intéressant. [1]
RESTRUCTURATION (f) n.	Action de changer les structures d'une organisation pour les adapter à de nouveaux besoins. [4]
ROBOTISATION (f)	Mise en place de robots pour effectuer à la place de l'homme des tâches répétitives dans l'industrie. [2]
SAVOIR-FAIRE (m) n.	Compétence acquise par l'expérience dans les problèmes pratiques, dans l'exercice d'un métier. [1]
SECTEUR D'ACTIVITÉ (m) n.	Ensemble des entreprises qui produisent une catégorie donnée de biens ou de services, par exemple la sidérurgie, le textile, l'industrie pétrolière et l'assurance. [4]
SOCIÉTÉ (f) n.	Qui réalise des opérations commerciales à but lucratif. [2]
STANDARD (m) n.	Règle fixe à l'intérieur d'une entreprise pour caractériser un produit, une méthode de travail, une quantité à produire, le montant d'un budget. [1]
STOCKER v.	Mettre en stock ; faire des réserves de quelque chose. [1]

SUR-MESURE (m) n.	Adapté à une personne ou à un but. [2]
TRAITEMENT (m) n.	Ensemble des opérations que l'on fait subir à des matières premières, à des substances ou à des matériaux pour les transformer. [1]
TRANSPARENCE (f) n.	Parfaite accessibilité de l'information dans les domaines qui regardent l'opinion publique. [1]
USINE (F) n.	Établissement industriel où, à l'aide de machines, s'effectue la transformation des matières premières ou semi-ouvrées en produits finis. [1]
VALORISATION (f) n.	Hausse de la valeur marchande d'un produit ou d'un service, provoquée au moyen de manœuvres volontaires ou, éventuellement, par une mesure légale. [1]
ZONE INDUSTRIELLE (f) n.	Ensemble de terrains spécialement aménagés et équipés par un maître d'ouvrage généralement public pour accueillir des établissements industriels. [4]

## 4 Conclusion

Le but de ce mémoire a été de présenter la théorie de l'interprétation, caractériser la langue française de spécialité et créer un glossaire pertinent pour les étudiants d'interprétation ou de langues qui veulent travailler en entreprise.

Dans la partie théorique, ce mémoire a présenté le sujet concerné – les informations générales sur l'interprétation, il a introduit les modes d'interprétation et les différents contextes de son utilisation.

Dans la partie pratique, il a caractérisé la langue française de spécialité qui est également souvent utilisée dans des contextes commerciaux et a créé le glossaire du thème choisi – du secteur agroalimentaire et des affaires liées à l'alimentation. Le glossaire a dû être restreint car la terminologie de tous les domaines de l'industrie et du commerce serait trop extensive et trop volumineuse pour les contraintes d'un seul mémoire. Néanmoins, ce travail pourrait être facilement élargi pour inclure d'autres secteurs d'activité tels que la fabrication de machines et de leurs composants, le tourisme, la cosmétique ou les services informatiques.

Le glossaire contient 305 termes – 224 termes spécifiques et 81 termes complémentaires. Au total, 35 films institutionnels ont été analysés pour créer le glossaire de la longueur combinée de 109 minutes 15 secondes. La majorité des vidéos concernaient des entreprises françaises. Le reste venait de pays francophones comme le Canada (Québec), la Suisse, la Belgique et les pays francophones d'Afrique – en particulier le Maroc, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Une vidéo a été d'une société internationale néerlandaise.

Le plus grand obstacle pour trouver les vidéos à analyser sur Youtube était le fait que des nombreuses entreprises utilisent des vidéos contenant uniquement de la musique forte avec divers slogans courts, chiffres et termes sans aucun discours à analyser. De plus, les définitions de certains termes qui auraient pu être inclus dans le glossaire n'ont pas été trouvées dans aucun des quatre dictionnaires choisis. Pour montrer quelques exemples : étoile Michelin, grande distribution, macronutrition, céréales à paille, mettre en fer ou spaghetti de mer. De plus, le discours de l'orateur dans les vidéos était parfois difficile à comprendre et la reconnaissance de mots inconnus était également compliquée de temps en temps.

En conclusion, après avoir traité cette problématique, ce mémoire souligne l'importance d'approfondir le vocabulaire et les connaissances dans une autre langue. Il faut

aussi constater que c'est une tâche difficile de créer un glossaire de tous les termes pertinents dans le commerce et beaucoup plus de travail pour compiler un glossaire vraiment exhaustif serait nécessaire.

## 5 Bibliographie

### 5.1 Monographies

1. ČEŇKOVÁ, Ivana et al. *Teorie a didaktika tlumočení I*. Praha : Univerzita Karlova Filozofická fakulta, 2001. 176 p. ISBN 80-85899-62-0.
2. ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha : Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, 2008. 111 p. ISBN 978-80-87218-09-9.
3. DE JONGH, Elena. *From the Classroom to the Courtroom: A guide to interpreting in the U.S. justice system*. Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 2012. 215 p. ISBN 978 90 272 3193 2
4. FERHAT, Salem. Le discours scientifique et la manipulation de la langue, de la subjectivité au discours objectivé. In : *Texte de spécialité, texte scientifique à l'université 2017*. Plzeň : Západočeská univerzita v Plzni, 2017. 92 p. ISBN 978-80-261-0761-3. Aussi disponible à [http://pedagogie.ac-toulouse.fr/circmontauban-3/IMG/pdf/2\\_ou\\_3\\_mots\\_sur\\_le\\_lexique.pdf](http://pedagogie.ac-toulouse.fr/circmontauban-3/IMG/pdf/2_ou_3_mots_sur_le_lexique.pdf) [Consulté le : 12. 04. 2021].
5. GAIBA, Francesca. *THE ORIGINS OF SIMULTANEOUS INTERPRETATION: The Nuremberg Trial*. Ottawa ; University of Ottawa Press, 1998. 191 p. ISBN-07766-0457-0
6. GILLIES, Andrew. *Note-taking for Consecutive Interpreting: A Short Course*. Manchester : St. Jerome Publishing, 2005. 239 p. ISBN 1-900650-82-7.
7. GINORI, Luciano. SCIMONE, EZIO. *Introduction to Interpreting: Background Notes to Interpreting as a Profession in a Multicultural Society*. Sydney : Lantern Publications, 1995. 176 p. ISBN 0646009958
8. HERTOOG, Erik. Language as a human right. In : *Interpreting in the 21st Century*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 2002. 335 p. ISBN 9027216495
9. HRDINOVÁ, Eva. VILÍMEK, Vítězslav. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení*. Ostrava : Ostravská univerzita v Ostravě Filozofická fakulta, 2008. 101 p. ISBN 978-80-7368-589-8.

10. JANKOVIČOVÁ, Milada. Tlmočenie z listu ako špecifický druh tlmočenia. In : *Rossica Ostraviensia '97. Lingua rossica in sphaera mercaturae*. Ostrava : Ostravská Univerzita, 1997. 200 p. ISBN 80-7042-484-2.
11. JONES, Roderick. *Conference Interpreting Explained*. 2e édition. London : Routledge, 2002. 148 p. ISBN 978-1-900650-57-1.
12. LECLERC, Jacques. *Le français scientifique : guide de rédaction et de vulgarisation*. Brossard : Linguattech éditeur, 1999. 396 p. ISBN 2920342339.
13. LERAT, Pierre. *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995. 208 p. ISBN 2130466028.
14. MEYER, Bernd. Medical interpreting. In : *Interpreting in the 21st Century*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 2002. 335 p. ISBN 9027216495
15. NISKA, Helge. Community interpreter training. In : *Interpreting in the 21st Century*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 2002. 335 p. ISBN 9027216495
16. ROBERSON, Len. Interpreting: An Overview. In : *Signed Language Interpreting in the 21st Century*. Washington : Gallaudet University Press, 2018. 231 p. ISBN 9781944838256.
17. RUSSELL, Debra. Consecutive and simultaneous interpreting: Theory and practice. In : *Topics in Signed Language Interpreting*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, 2005. 362 p. ISBN 902721669X.
18. STEWART, David. SCHEIN, Jerome. CARTWRIGHT, Brenda. *Sign Language Interpreting : Exploring Its Art and Science*. Boston : Allyn & Bacon, 1998. 274 p. ISBN 0-205-27540-0
19. VIGIER-MORENO, Francisco. Creating Materials for Autonomous Practice and Reflection in Business Interpreting. In : *Strategies and Analyses of Language and Communication in Multilingual and International Contexts*. Newcastle upon Tyne : Cambridge Scholars Publishing, 2020. 238 p. ISBN 1-5275-4324-2

## 5.2 Sources électroniques

1. AIIC. *Distance interpreting*. [En ligne]. Disponible à <https://aiic.org/site/world/conference/wherewework/rsi> [Consulté le : 26. 03. 2021].
2. AIIC. *Glossary*. [En ligne]. Disponible à <https://aiic.org/site/world/conference/glossary> [Consulté le : 26. 03. 2021].
3. AIIC. *What it takes*. [En ligne]. Disponible à <https://aiic.org/site/world/conference/whatittakes> [Consulté le : 26. 03. 2021].
4. COMMISSION EUROPÉENNE. *L'interprétation de conférence en bref*. [En ligne]. Disponible à [https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/conference-interpretin/g/conference-interpreting-explained\\_fr](https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/conference-interpretin/g/conference-interpreting-explained_fr) [Consulté le : 27. 03. 2021].
5. ELAN. *Incidences du manque de compétences linguistiques des entreprises sur l'économie européenne*. [En ligne]. 2006. 89 p. Disponible à [https://ec.europa.eu/assets/eac/languages/policy/strategic-framework/documents/elan\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/assets/eac/languages/policy/strategic-framework/documents/elan_fr.pdf) [Consulté le : 30. 03. 2021].
6. SFT. *Interprétation à distance*. [En ligne]. Disponible à <https://www.sft.fr/interpretationadistance.html> [Consulté le : 01. 04. 2021].
7. SFT. *Le métier d'interprète*. [En ligne]. Disponible à <https://www.sft.fr/interpretationadistance.html> [Consulté le : 01. 04. 2021].

## 5.3 Dictionnaires en ligne

- [1] *Larousse*. [En ligne]. Disponible à <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue/>
- [2] *Le Robert*. [En ligne]. Disponible à <https://dictionnaire.lerobert.com/definition>
- [3] *Centre national de ressources textuelles et lexicales*. [En ligne]. Disponible à <https://www.cnrtl.fr/definition/>
- [4] *TERMIUM Plus*. [En ligne]. Disponible à <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra>

## **6 Résumé**

### **6.1 En français**

Le but de ce mémoire est de présenter la théorie de l'interprétation, caractériser la langue française de spécialité et créer un glossaire pertinent pour les étudiants d'interprétation ou de langues qui veulent travailler en entreprise.

Dans la partie théorique, ce mémoire présente le sujet concerné – les informations générales sur l'interprétation, il introduit les modes d'interprétation et les différents contextes de son utilisation.

Dans la partie pratique, il caractérise la langue française de spécialité et contient le glossaire. Le thème choisi du glossaire est le secteur agroalimentaire et des affaires liées à l'alimentation. Il est réalisé par une analyse des films institutionnels en langue française. Il est divisé en deux parties. Une partie est centrée sur la terminologie spécifique à l'industrie agroalimentaire et la seconde partie contient des termes complémentaires qui peuvent apparaître dans cette industrie mais ne sont pas spécifiques pour ce domaine. Chaque terme est accompagné d'une définition de sa signification telle qu'utilisée dans la vidéo et pertinente pour le sujet.

La liste complète des vidéos utilisées et des entreprises qui les ont réalisées est incluse dans les Annexes.

### **6.2 En tchèque**

Cílem této bakalářské práce je představit teorii tlumočení, charakterizovat odborný francouzský jazyk a vytvořit glosář relevantní pro studenty tlumočení nebo jazyků, kteří chtějí pracovat v podniku.

V teoretické části práce zpracovává danou problematiku – obecné informace o tlumočení, seznamuje s druhy tlumočení a různými kontexty jeho použití.

Praktická část charakterizuje odborný francouzský jazyk a obsahuje glosář. Zvoleným tématem glosáře je potravinářství a související podnikání. Glosář byl vytvořen analýzou prezentačních videí podniků ve francouzském jazyce a je rozdělen do dvou částí. První část se zaměřuje na terminologii specifickou pro potravinářský průmysl, druhá část obsahuje další

pojmy, které se mohou v tomto odvětví objevit, ale nejsou specifické jen pro něj. Každý termín je doplněn definicí svého významu, jak byl použit ve videu a jak je relevantní pro dané téma.

Celý seznam použitých videí a společností, které je vytvořily, je uveden v příloze.

### **6.3 En anglais**

The aim of this bachelor thesis is to present the theory of interpretation, characterize the French language for specific purposes and create a glossary relevant for students of interpretation or language students who want to work in a business.

In the theoretical part, this thesis presents the subject concerned – general information about interpretation, it introduces the modes of interpretation and the different contexts of its use.

The practical part characterizes the French specialty language and contains the glossary. The chosen topic of the glossary is the food industry and related affairs. It was created by an analysis of corporate videos in French. The glossary is divided into two parts. One part focuses on the terminology specific to the food industry and the second part contains additional terms that may be relevant to this industry but are not specific to it. Each term is accompanied by a definition of its meaning as used in the video and as is relevant to the topic.

The full list of the videos used and the companies that produced them is included in the Appendices.

## 7 Annexes

### 7.1 Liste des films institutionnels

Nom de l'entreprise	URL
1642	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=iLLIVACWFqI">https://www.youtube.com/watch?v=iLLIVACWFqI</a>
Algue Service	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=KAMr4UowS9U">https://www.youtube.com/watch?v=KAMr4UowS9U</a>
ATOUC	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=l-fLfKZOXII">https://www.youtube.com/watch?v=l-fLfKZOXII</a>
Beauvallet	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=0iqKZWaB5xO">https://www.youtube.com/watch?v=0iqKZWaB5xO</a>
Bel	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=zQcuf-WKyg4">https://www.youtube.com/watch?v=zQcuf-WKyg4</a>
Bec Cola	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=961n0dZobtk">https://www.youtube.com/watch?v=961n0dZobtk</a>
Boulangerie Farine & Chocolat	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=HhyQHPYaUSM">https://www.youtube.com/watch?v=HhyQHPYaUSM</a>
Boulangerie Monier	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=BCgIshRPo8I">https://www.youtube.com/watch?v=BCgIshRPo8I</a>
Brasserie de l'Abbaye du Val-Dieu	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=8B454w5Yv6s">https://www.youtube.com/watch?v=8B454w5Yv6s</a>
Brasserie Lambelin	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=MWsdG52R9uQ">https://www.youtube.com/watch?v=MWsdG52R9uQ</a>
Causses	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=UyQo4cY-ORQ">https://www.youtube.com/watch?v=UyQo4cY-ORQ</a>
Cave de l'Union des Vignerons de Saint-Pourçain	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=gxTmRZu4dos">https://www.youtube.com/watch?v=gxTmRZu4dos</a>
Champagne Jacquart	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=VkJZH3VuleJU">https://www.youtube.com/watch?v=VkJZH3VuleJU</a>
Compagnie Agricole de Saint-Louis	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=V2eJZCcyxhQ">https://www.youtube.com/watch?v=V2eJZCcyxhQ</a>
Excelo	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=FBGazO3Yics">https://www.youtube.com/watch?v=FBGazO3Yics</a>
Fleury	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=sjLwuj991Q8">https://www.youtube.com/watch?v=sjLwuj991Q8</a>
Fromagerie Betty	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=LzmVlnZA1uw">https://www.youtube.com/watch?v=LzmVlnZA1uw</a>
Fromagerie Fleurette	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=s0-qTo1GQFk">https://www.youtube.com/watch?v=s0-qTo1GQFk</a>
Fromagerie Milleret	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=AM6pEpSWnLc">https://www.youtube.com/watch?v=AM6pEpSWnLc</a>
Kitchendiet	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=MLfZ_Ltmav0">https://www.youtube.com/watch?v=MLfZ_Ltmav0</a>
Kronenbourg	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=Az1SuvgpHeg">https://www.youtube.com/watch?v=Az1SuvgpHeg</a>

Les Découvertes d'Adrien	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=eBDmpPyZEds">https://www.youtube.com/watch?v=eBDmpPyZEds</a>
Les chips de Lucien	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=Zg8O_RqT0GM">https://www.youtube.com/watch?v=Zg8O_RqT0GM</a>
	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=0srC143nh-U">https://www.youtube.com/watch?v=0srC143nh-U</a>
Millbäker	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=qQodLvzLB3A">https://www.youtube.com/watch?v=qQodLvzLB3A</a>
Monin	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=UeXhwrHWXNE">https://www.youtube.com/watch?v=UeXhwrHWXNE</a>
Pâtisserie Loélia Pissot	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=Fmr0z4_i53o">https://www.youtube.com/watch?v=Fmr0z4_i53o</a>
Paulic Meunerie	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=b4jX6MpSRLw">https://www.youtube.com/watch?v=b4jX6MpSRLw</a>
Provence d'Antan	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=2P2IR7s-xH8">https://www.youtube.com/watch?v=2P2IR7s-xH8</a>
RAGT	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=IIFcKF1iXpo">https://www.youtube.com/watch?v=IIFcKF1iXpo</a>
Régilait	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=VG4LzjuvxXk">https://www.youtube.com/watch?v=VG4LzjuvxXk</a>
Sodexo	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=aD4WnNj8e3U">https://www.youtube.com/watch?v=aD4WnNj8e3U</a>
Spar	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=OgKdf_dgnGM">https://www.youtube.com/watch?v=OgKdf_dgnGM</a>
Verallia	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=hvjXQFDeoVw">https://www.youtube.com/watch?v=hvjXQFDeoVw</a>
Yoplait	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=fJN63C36fmI">https://www.youtube.com/watch?v=fJN63C36fmI</a>
Ysonut	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=5k3m9fYHH8M">https://www.youtube.com/watch?v=5k3m9fYHH8M</a>

## 7.2 Liste des pays d'origine des entreprises qui ont fait les films institutionnels et ce qu'elles produisent

Nom de l'entreprise	Pays	Type de produit
1642	Canada (Québec)	boissons pétillantes
Algue Service	France	algues, produits d'algues
ATOUC	Côte d'Ivoire	jus de fruits
Beauvallet	France	viandes de boucherie
Bel	France	fromages industriels
Bec Cola	Canada (Québec)	soda
Boulangerie Farine & Chocolat	France	pâtisserie, pain
Boulangerie Monier	France	pâtisserie, pain, plats chauds
Brasserie de l'Abbaye du Val-Dieu	Belgique	bière
Brasserie Lambelin	France	distribution de boissons
Causses	France	vente d'alimentation générale
Cave de l'Union des Vignerons de Saint-Pourçain	France	vin
Champagne Jacquart	France	vin
Compagnie Agricole de Saint-Louis	Sénégal	riz
Excelo	Maroc	biscuits
Fleury	Suisse	viande séchée
Fromagerie Betty	France	fromage
Fromagerie Fleurette	Suisse	fromage
Fromagerie Milleret	France	fromage
Kitchendiet	France	repas minceurs
Kronenbourg	France	bière

Les Découvertes d'Adrien	Belgique	galettes, gaufres, biscuits
Les chips de Lucien	Belgique	chips
Millbäker	France	ingrédients du pain
Monin	France	sirops, liqueurs, purée de fruits
Pâtisserie Loélia Pissot	France	pâtisserie, chocolat
Paulic Meunerie	France	farine
Provence d'Antan	France	herbes aromatiques, épices, sels, tisanes
RAGT	France	semences
Régilait	France	lait en poudre, lait concentré
Sodexo	France	services de restauration collective
Spar	Pays-Bas	grande distribution alimentaire
Verallia	France	emballages en verre pour les boissons et les produits alimentaires
Yoplait	France	produits laitiers
Ysonut	France	solutions nutritionnelles en macro et micronutrition